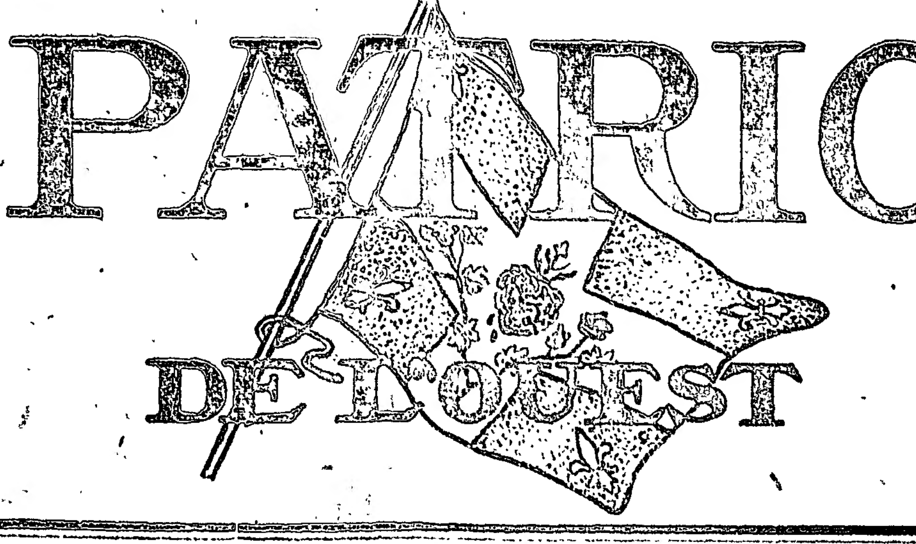
Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. Téléphone 2968

ABONNEMENT :
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur — J.-E. MORRIER, Administrateur

16ème Année — 2-705 — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 2 février 1927 — No. 47

Vous faire représenter à Régina les 15, 16 et 17 mars, est un devoir.

Restons ce que nous sommes

Dans son édition de la semaine dernière, "Le Patriote" fixe aux 15, 16 et 17 mars la prochaine Convention générale de l'A. C. F. C.

A cette occasion, le rédacteur du journal, le R. P. Langlois, après avoir montré la nécessité de préparer la tenue de ces assises nationales, nous donne un court aperçu des activités bienfaisantes de l'A. C. F. C. depuis sa fondation, "..tenir vingt conventions régionales, organiser trois voyages comme ceux de Québec et de Chicago, faire passer des examens de français à deux mille cinq cents enfants, recueillir et distribuer près de 600 prix aux lauréats, créer et maintenir un véritable ministère de défense composé d'un secrétariat général et d'un bureau de visiteurs d'écoles,.. voilà à coup sûr, écrivait-il, un record dont pourrait être fière n'importe quelle organisation."

Avec le rédacteur du "Patriote" nous ne saurions trop féliciter nos chefs de leur dévouement à la cause nationale; mais ce dévouement est-il secondé par tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan ?

Les chefs bataillent ferme, mais les soldats que font-ils ? N'y a-t-il pas parmi eux un trop grand nombre d'indifférents, d'apathiques, d'archi-désintéressés, de poids-morts qui entravent la marche de l'armée et compromettent la victoire finale ?

LECONS DE SOLIDARITE.

Sous l'ancienne Rome, il y avait un titre que l'on donnait aux descendants de la race romaine, c'était le titre de citoyen romain. L'audacieux qui attentait à la vie du citoyen romain, fût-il au bout du monde, tombait sous la vengeance des lois romaines. Rome entière se fut soulevée pour la défense d'un seul. C'était la solidarité, l'esprit national, l'esprit de corps: soutien mutuel qui coordonne l'effort vers la fin commune ou même le bien particulier.

Tous les peuples qui ont joué un rôle important dans le monde ont possédé cette solidarité et l'histoire nous montre que ceux qui l'ont fait reposer dans la langue et les traditions ont survécu même lorsque tous les autres liens s'étaient rompus. Les nationalités qui dans le grand bouleversement récent de l'Europe ont reconquis leur indépendance après des années et même des siècles d'esclavage ne sont-elles pas celles qui avaient conservé leur langue maternelle et leurs traditions ?

EXAMEN DE CONSCIENCE.

Les Franco-canadiens de la Saskatchewan conservent-ils intacts ces deux grands principes de vie nationale ? Nous accusons nos concitoyens d'une autre origine d'être intolérants et dominateurs, de vouloir imposer leur langue et leur religion aux autres races; mais, nous, Franco-canadiens ne sommes-nous pas atteints de la maladie contraire ? Du moins, ne constatons-nous pas chez un grand nombre des nôtres une anglomanie honteuse et un engoûment scandaleux pour tout ce qui n'est pas français ?

Sans doute la note patriotique fait vibrer en certains jours tous les coeurs à l'unisson; mais en est-il de même dans le traintrain de la vie ? Le sentiment national inspire-t-il la conduite quotidienne de tous nos compatriotes ? Songent-ils toujours à défendre *per fas et nefas*—à temps et à contretemps—chez eux et chez leurs enfants l'intégrité nationale ?

TRISTE MENTALITE.

Si nous visitons nos centres mixtes et même nos centres exclusivement français, nous rapportons, trop souvent hélas, une réponse négative à ces questions.

Sous prétexte que la connaissance de l'anglais est nécessaire au pays, des commissaires, en majorité française, pousseront la condescendance envers la minorité étrangère jusqu'à confier leur école à une institutrice de langue anglaise, surtout si celle-ci se vante de pouvoir enseigner le *parisian french*.

D'autres, en conduisant pour la première fois leur mioche à l'école, diront à la maîtresse: "Forcez-le sur l'anglais; le français, il l'apprendra à la maison." Pauvres aveugles qui ne comprennent pas que leur conduite est non seulement antinationale, mais encore ridicule au point de vue de la saine pédagogie.

La pédagogie la plus élémentaire exige, en effet, un certain approfondissement de la langue maternelle avant d'entreprendre l'étude d'une autre langue. Etant donné que l'intelligence de l'enfant se développe en procédant du connu à l'inconnu, il est logique que la langue balbutiée sur les genoux de sa mère soit pour lui le véhicule le plus favorable et le plus expéditif à d'autres connaissances; car acquérir une connaissance, c'est supposer un développement de l'esprit, et l'esprit de l'enfant qui sait bien sa langue maternelle est certainement beaucoup plus développé que celui de l'enfant qui sait deux langues, mais ne les sait qu'imparfaitement.

En s'acharnant à faire apprendre deux langues à nos enfants, dès leur bas âge, on leur fait perdre non seulement un temps précieux, mais on met entrave au développement normal de leur intelligence. Telle est l'opinion de tous les pédagogues, de tous ceux qui se sont occupés de la formation intellectuelle de l'enfant soit au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Allemagne, en Belgique, aux Indes ou ailleurs.

TEMOIGNAGES A MEDITER.

"La formation première, écrivait il y a quelques années Mgr Ross, évêque de la Gaspésie, ne s'acquiert que par l'étude de la langue maternelle; chaque être en effet, se développe en fortifiant le principe qui lui a donné la vie. Pour lui inoculer une sève empruntée, il faut qu'il soit assez robuste pour se l'assimiler; sinon il sera assimilé par elle."

"Nous estimons, écrivait également M. Léon Paeuw, inspecteur général de l'enseignement primaire en Belgique, qu'il est du devoir du gouvernement de répandre en pays flamand la connaissance du français. Il y va de nos intérêts économiques les mieux entendus. Mais nous croyons fermement que le moyen le plus sûr d'y arriver rapidement,—QUOIQUE PAR UN CHEMIN INDIRECT,—sera de commencer à enseigner sa propre langue au peuple flamand, et par lui ouvrir l'esprit par quatre années d'instruction générale.

Le comte Goblet d'Aviella, dans son ouvrage sur l'Inde signale ce fait: "Entre deux enfants instruits, le premier par l'intermédiaire de l'anglais, le second au moyen de sa langue maternelle, ce dernier devient d'ordinaire non seulement le plus intelligent et le plus instruit, mais encore le plus apte à saisir les idées et les méthodes étrangères."

Toute personne sensée et de bonne foi admettra le bien fondé de cette théorie.—**Voyons-nous l'Anglais, le Français, le Japonais, le Chinois commencer l'éducation de son enfant par une langue étrangère ?**

L'enseignement soigné de la langue maternelle, dans l'éducation de l'enfant, est donc au point de vue purement utilitaire le meilleur moyen et le plus fécond en résultats pratiques.

Nous ne sommes pas les seuls maîtres de l'éducation de nos enfants, il est vrai. Trop souvent à la merci d'une autorité persécutrice et sectaire qui ne tient pas plus que cela au développement intellectuel de ceux qu'elle considère comme ses valets de chambre, nous ne sommes pas libres d'organiser notre enseignement comme nous l'entendons. Les programmes du gouvernement sont là, il faut les suivre.

N'empêche que l'on doit, en autant que possible se rapprocher du principe pédagogique énoncé plus haut si nous voulons transmettre à nos enfants l'héritage légué par nos ancêtres.—Pour être français, il faut savoir le français, et pour le savoir, il faut l'apprendre, à la maison sinon à l'école.

LE VERITABLE DANGER.

Pour ceux qui craignent que nos enfants ne sachent pas suffisamment l'anglais, qu'ils se rappellent que nous vivons dans une atmosphère anglaise. L'enfant apprend l'anglais par les journaux, les revues, les innombrables affiches qui ornent ou déparent nos rues; par les multiples objets exposés dans les vitrines de nos magasins, les catalogues; les crayons qu'il achète portent des marques de commerce anglaises, ses chaussures et ses vêtements sont baptisés en anglais; les jeux qu'il connait exigent un vocabulaire anglais; les camarades qu'il fréquente parlent anglais. Chaque jour en somme, les réalités de sa vie d'enfant et d'écolier lui enseignent que l'anglais est nécessaire, indispensable, suffit à tout. Ne serait-il pas opportun de lui rappeler, chaque jour aussi, la nécessité et l'importance du français?

Est-ce là ce que vous faites, parents franco-canadiens, qui ne rougissez pas d'adresser, en anglais, la parole à vos enfants; qui trouvez gentilles leurs conversations anglaises entre frères et soeurs, voisins et voisines; qui poussez la stupidité jusqu'à profaner si j'ose dire, l'âme de vos enfants en demandant à l'institutrice de leur enseigner leurs prières en anglais ?

Non le danger n'est pas que la langue anglaise ne soit pas apprise suffisamment par vos enfants, mais que leur langue maternelle soit négligée; que ne la sachant pas suffisamment ils aient honte, plus tard, de la parler, en attendant qu'ils vous tournent complètement le dos et vous qualifient de vieux "pea soup." Enfanter des êtres hybrides qui n'ont de nom ni de place dans aucune race, voilà ce que vous devez espérer Franco-canadiens atteints de snobisme et d'anglomanie.

C'est donc en vain que l'on créera des mouvements gigantesques, que l'on lancera des appels vibrants; si l'on ne possède pas la solidarité, l'esprit national, si l'on ne correspond pas journellement au dévouement des chefs, tout retombera après quelque tumulte et ce sera comme la vague qui clapote là où s'est englouti l'énorme paquebot. Prenons donc tous une bonne fois, à l'occasion des assises nationales de Régina en mars prochain, la résolution *d'être ce que nous devons être.*

O. Allard, O. M. I.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Les Activités de l'A.C.F.C.

LA PART DES ENFANTS

Un jeune élève d'une école rurale nous demande de lui suggérer quelque chose à faire pour assurer le succès de la convention des Commissaires d'écoles en mars prochain.

Cher petit patriote, nous pourrions vous faire plusieurs suggestions, mais nous nous en tiendrons à celle que nous estimons être la plus efficace dans les circonstances. Faites une bonne communion le jour de l'ouverture de la Convention, c'est-à-dire le 15 mars, et demandez au Bon Jésus d'accorder aux délégués les grâces et les lumières dont ils auront besoin au cours des délibérations et de l'étude des différents problèmes qu'ils seront appelés à résoudre. Demandez bien à Jésus de faire en sorte que tous les commissaires prennent la ferme et sage résolution de visiter régulièrement à l'avenir leur école respective. N'est-ce pas, en fin de compte, petit ami, de cette négligence de leur part que vous vous plaignez dans votre charmante missive? Oui, priez bien avec beaucoup de ferveur, car c'est toujours par la prière et le secours d'en haut que nous parviendrons à bien remplir nos devoirs de Franco-canadiens.

Voilà petit ami, le moyen le plus pratique de faire quelque chose pour aider la Convention. Si cette suggestion était adoptée par tous vos camarades de la province, Jésus pourrait difficilement refuser votre requête. Nous espérons beaucoup de vos prières et nous vous souhaitons de nombreux imitateurs.

LES VISITEURS D'ECOLES

Malgré les rigueurs de la saison, nos Visiteurs poursuivent leur travail avec persévérance et des rapports nombreux nous arrivent; malheureusement, un surcroit de travail causé par les préparatifs de la Convention, ne nous ont pas permis d'écrire aux Commissaires de chacune des écoles visitées. Nous comptons pouvoir le faire prochainement.

CONTRIBUTIONS RECUES

Nous accusons réception de la somme de $25.00 du Cercle paroissial de Mutrie.

Le "Progrès du Saguenay"

Le *Progrès du Saguenay* porte bien son nom. Il va de progrès en progrès. L'an dernier il devenait bi-hebdomadaire et voici qu'à partir du 1er février il entre dans la grande et noble famille des quotidiens catholiques.

Cette ascension constante et rapide fait honneur sans doute à l'administration et à la rédaction du journal de Chicoutimi, mais aussi à la population qu'il dessert.

Félicitations et voeux de succès au vaillant et heureux confrère.

—:*:—

Anglais contre Chinois

L'Angleterre semble vouloir organiser contre la Chine une action militaire de haute envergure. Une soixantaine de navires de guerre évoluent au large de Shanghai avec une force de 21 mille hommes. Le gouvernement anglais demande de l'assistance au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, aux Indes, au Japon, à la France.

Le gouvernement nationaliste de Canton a décidé de secouer le joug de l'impérialisme étranger, et met ainsi en danger les intérêts commerciaux britanniques. L'Angleterre veut régler par la force des conflits qui découlent de cette libération, tandis que le gouvernement chinois demande le réglement des difficultés existantes par les moyens diplomatiques.

"La question, dit la Chine dans une lettre au monde entier, n'est pas de savoir ce que la Grande-Bretagne et les autres puissances veulent accorder à la Chine en ce qui concerne les légitimes aspirations de la nation chinoise, mais ce que la Chine nationaliste peut justement accorder à la Grande Bretagne et aux autres puissances."

Il est naturel que le gouvernement anglais veuille assurer la défense d'intérêts considérables qui se trouvent sérieusement compromis, et comme il ne peut songer à une action isolée, il a cherché à prendre l'initiative d'une politique d'ensemble dont il serait le principal bénéficiaire.

C'est pourquoi la France et le Japon ont refusé de participer à toute expédition contre la Chine. C'est pourquoi aussi il y a au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Indes, un fort mouvement d'opinion contre l'envoi de contingents.

On sait que M. O. Malley, chargé d'affaires anglais, a été autorisé à faire au ministre des affaires étrangères du gouvernement cantonais des propositions à l'effet de conclure de nouveaux traités entre l'Angleterre et la Chine. De leur côté les Etats-Unis n'approuvent pas le déploiement de forces anglaises et se disent prêts à entrer en pourparlers avec les autorités chinoises, mais à condition que les camps ennemis chinois s'entendent sur le choix de délégués responsables.

En attendant les étrangers établis en Chine vivent dans l'angoisse et quelques têtes chaudes impérialistes du Canada ont offert leurs services à l'Angleterre et un peu plus celui de tout le pays.

—:*:—

Troisième excursion de l'Université de Montréal dans l'Ouest

LE PACIFIQUE CANADIEN TRANSPORTERA ENCORE LES VOYAGEURS.

M. Ed. Montpetit prendra charge du train

L'Université de Montréal organisera, pour l'été prochain, une autre excursion dans l'Ouest canadien. La nouvelle vient d'être annoncée par le recteur, Mgr Piette, qui nous apprend en outre que pour la troisième année consécutive, le voyage se fera par le Pacifique Canadien, dont les lignes desservent les plus beaux points des Montagnes Rocheuses.

Malgré que la chose ne soit pas encore définitivement décidée, il nous est permis de croire que M. Ed. Montpetit, le distingué secrétaire général de l'Université de Montréal, prendra, cette année, la direction de l'excursion, succédant ainsi à Mgr Piette et au chanoine Emile Chartier, qui, la première année et la seconde année respectivement, dirigèrent les voyageurs dans leur longue randonnée à travers notre vaste Dominion.

Le voyage de l'Université de Montréal aux Montagnes Rocheuses et à la Côte du Pacifique est en passe de devenir un événement annuel dans le monde touristique de langue française de l'Est du Canada.

L'itinéraire n'a pas encore été définitivement arrêté, mais il est probable qu'il comportera certaines améliorations sur les précédents. Il est question, par exemple, d'ajouter une autre randonnée en automobile dans l'une des parties les plus intéressantes des Montagnes Rocheuses, région de Field et Lac Louise. Cet itinéraire, ainsi que la date du départ de Montréal sent prochainement annoncés pr vsâ ront d'ailleurs annoncés prochainement. Comme par les années passées, le prochain voyage durera exactement 3 semaines.

—:*:—

M. Taschereau accorde une enquête royale

Montréal. — Une commission royale sera nommée pour faire enquête sur le désastre du théâtre Laurier Palace, où 78 personnes perdirent la vie le 9 janvier, a annoncé le premier ministre L. A. Taschereau à une nombreuse délégation qui lui avait adressé une demande à cette fin.

Les délégués au nombre de deux cents, représentants vingt-deux sociétés nationales et philantropiques, avaient été conduits à la grande salle de réception du palais de justice où le premier ministre les reçut, accompagné de MM. Perron, David et Dillon.

M. Léon Trépanier, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, a présenté la requête des sociétés en faveur d'une enquête royale sur le désastre du Laurier Palace.

"Messieurs, dit M. Taschereau, j'ai compris par le grand nombre de requêtes reçues d'un peu partout et surtout de la ville de Montréal, que vous désirez avoir une enquête royale sur la catastrophe du Laurier Palace. Je ne vous ferai pas languir plus longtemps, et je vous dirai immédiatement que le gouvernement va accorder cette enquête.

Aux retardataires

La date de la Convention générale est définitivement fixée. Un mois et demi à peine nous en sépare, et cependant plusieurs paroisses ou missions ne nous ont pas encore fait parvenir leur contribution pour l'année 1926. Nous en sommes infiniment peinés parce que ces défections entravent d'une façon sérieuse, au point d'en compromettre les résultats, le travail de nos organisations nationales.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà écrit à maintes reprises, et ce que tous les esprits impartiaux constatent, c'est que les chefs élus à Régina en 1925 ont imprimé à nos organisations et à la vie française à travers la province une vie nouvelle. Tous les jours on constate le bien énorme accompli par les examens provinciaux de français, et ceux qui ont participé aux deux voyages de Survivance française sont unanimes à déclarer que ceux qui en ont eu l'idée et ont su la mettre à exécution ont bien mérité la reconnaissance des groupes franco-canadiens de l'Ouest.

Il s'est donc fait un travail utile et pratique, un travail considérable que le grand public n'apprécie peut-être pas assez, parce qu'il n'a pas entre les mains les éléments nécessaires pour le faire. Mais dans chaque paroisse il existe une élite qui a l'obligation morale d'être renseignée et de diriger l'opinion; c'est à cette élite que s'adresse ce dernier appel.

De plusieurs paroisses nous recevons des lettres qui demeurent dans les archives de l'A. C. F. C. et dans lesquelles on nous dit: "Nous voudrions faire notre part, la paroisse est en général bien disposée, mais telle ou telle personne qui devrait lancer l'idée semble demeurer indifférente et il nous est difficile d'ignorer cette attitude ou de passer outre."

C'est là, une grave responsabilité que l'histoire plus tard condamnera énergiquement, comme déjà elle en condamne d'autres. Mais ces condamnations futures qui ruineront la mémoire de ceux qui les auront encourues, n'aident pas à améliorer la situation financière actuelle de nos organisations.

Nulle part nous ne recontrons d'hostilité. Partout on rend hommage à notre oeuvre, mais dans certains groupes on pratique trop aisément la politique des bras croisés, politique peu digne du groupe de lutteurs des avant-gardes de l'Ouest.

Il est utile, il est nécessaire que tous nos groupes, toutes nos paroisses soient largement représentées à la Convention de Régina. Ce sont de grandes manoeuvres qui s'accompliront en présence de nos chefs religieux et auxquelles assisteront peut-être des personnages officiels et des délégués de Québec.

Une abstention dans ces conditions ne serait plus seulement de l'indifférence, mais toucherait de très près la trahison. Or nous nous demandons quelle sera dans la Convention la position des délégués de paroisses ou de missions qui n'auront jamais participé aux sacrifices financiers, qui n'auront jamais donné un sou en faveur des organisations préparant la Convention. Nous nous demandons comment ils pourront offrir des suggestions ou des appréciations sur un travail qui s'est fait sans eux.

Certes les paroisses ou missions en question ne sont pas nombreuses. La plupart ont fait largement leur devoir, mais dans les circonstances actuelles il faudrait que toutes l'aient fait.

Dans une cause comme la nôtre il ne devrait pas y avoir d'abstention.

Nous ne sommes pas très nombreux et pour continuer le travail commencé nos organisations ont besoin du concours entier de tout le groupe.

C'est donc un dernier appel que nous faisons, avant la Convention, aux retardataires. Partout on peut organiser des soirées ou des parties de carte ou des souscriptions pour atteindre le chiffre de la part espérée de chaque paroisse.

Il faut que nous montrions à la Convention que tous nous sommes groupés autour de nos écoles, autour de nos organisations. Il importe surtout que nous prouvions par nos sacrifices que notre patriotisme est à la hauteur des circonstances. A Québec qui nous comprend mieux et qui suit nos luttes, montrons que la Survivance n'est pas un vain mot, mais que cette Survivance est inscrite dans tous les actes de notre vie nationale.

Retardataires, nous vous attendons à l'ombre du vieux drapeau. Votre place y est réservée; nous comptons sur vous pour venir l'occuper.

.. L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE.

Le Pape et "L'Action Française"

Texte du décret de condamnation et lettre explicative.

Nous publiions dernièrement la nouvelle de la condamnation de *L'Action Française* par le Souverain Pontife. A cause de la portée immense de cet acte si grave dans tous les milieux français et catholiques du monde, nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs le texte même du décret de condamnation ainsi que la lettre du pape Pie XI au cardinal Andrieu en date du 5 janvier 1927.

Suprême Congréation du Saint-Office

DECRET

Condamnant certaines oeuvres de Charles Maurras et le journal l'"Action Française".

Le 29 janvier 1914 et le 29 décembre 1926.

Comme plusieurs ont demandé qu'il fût fait une enquête diligente sur la pensée et l'intention de ce Siége Apostolique et surtout sur celles de Pie X d'heureuse mémoire touchant les oeuvres et écrits de Charles Maurras et le périodique intitulé l'*Action Française*, S. S. le Pape Pie XI m'a ordonné à moi, soussigné assesseur du Saint-Office, de rechercher avec soin les Actes et les dossiers de la Sacrée Congrégation de l'*Index* — qui, comme tous le savent, a été jointe et incorporée au Saint-Office — et de lui en faire un rapport.

Cette enquête achevée, voici ce qui a été constaté:

I. Dans la Congrégation préparatoire tenue le jeudi 15 janvier 1914, "Tous les consulteurs furent unanimement d'avis que les quatre oeuvres de Charles Maurras, *Le chemin du Paradis, Anthinea, Les Amants de Venise* et *Trois idées politiques*, étaient vraiment mauvaises et donc méritaient d'être prohibées; à ces oeuvres, ils déclarèrent qu'il fallait ajouter l'oeuvre intitulée l'*Avenir de l'intelligence*.

"Plusieurs consulteurs voulurent qu'on y ajoutât aussi les livres intitulés *La Politique religieuse* et *Si le coup de force est possible.*"

II. Dans la Congrégation générale tenue le lundi 26 janvier 1914:

"L'Eminentissime cardinal préfet a déclaré qu'il avait traité de cette affaire avec le Souverain Pontife et que le Saint-Père, en raison du nombre de pétitions à lui adressées de vive voix et par écrit, même par des personnages considérables, avait vraiment hésité un moment, mais enfin avait décidé que la Sacrée Congrégation traitât de cette affaire en pleine liberté, se réservant le droit de publier lui-même le Décret.

"Les Eminentissimes Pères, entrant donc au coeur de la question, déclarèrent que, sans aucun doute possible, les livres désignés par les Consulteurs étaient vraiment très mauvais et méritaient censure, d'autant plus qu'il est bien difficile d'écarter les jeunes gens de ces livres, dont l'auteur leur est recommandé comme un maître dans les questions politiques et littéraires et comme chef de ceux dont on doit attendre le salut de la patrie. Les Eminentissimes Pères décidèrent unanimement de proscrire, au nom de la Sacrée Congrégation, les livres énumérés, mais de laisser la publication du Décret à la sagesse du Souverain Pontife pour ce qui concerne le périodique l'*Action Française, Revue bimensuelle*, les Eminentissimes Pères estimèrent qu'il

(Suite à la page 4)

La Session à Régina

Fin du débat sur le discours du trône

Régina. — Toute la semaine dernière à la législature provinciale a été prise par le débat sur le discours du trône. Vingt-six orateurs se sont fait entendre au cours des sessions de l'après-midi et du soir sans soulever cependant de questions d'une grande importance. C'est le ministre de l'éducation qui a été le plus au blanc comme on peut le voir plus bas.

Maintenant que les discours sont finis, nos législateurs vont se mettre à la besogne. Déjà 25 projets de lois ont été déposés, la plupart par le gouvernement lui-même. Parmi les principaux se trouvent deux bills privés, l'un demandant l'incorporation de la section de la Saskatchewan des United Farmers of Canada, l'autre de la part du Synode presbytérien de la Sask., demandant une commission d'enquête sur les agissements de l'Eglise unie et le respect des droits de propriété. Des questions sans nombre sur tous les points d'administration depuis la loi des liqueurs jusqu'à l'état des chemins attendent réponse.

:*:

Le Dr Stipe attaque le département d'éducation

Régina. — A l'ouverture de la session du 25, M. Stipe, progressif de Hanley, reprit les critiques de l'administration libérale qu'il avait été forcé d'interrompre par l'ajournement précédent.

Après avoir affirmé qu'un certain nombre d'écoles étaient fermées dans le sud-ouest de la province, il présenta une résolution de la municipalité rurale de Fox Valley demandant que tous les professeurs soient payés par le gouvernement.

Dr Stipe, qui est un "soldat de retour du front" considère *naturellement* que la Saskatchewan et toutes les autres provinces du Canada n'ont pas assez d'égards pour les anciens combattants; c'est ainsi que l'avocat MacPherson, conservateur de Régina et ancien soldat, aurait dû être nommé conseil du roi lors des dernières nominations et ne l'a pas été.

M. Anderson, M. Latta et le département de l'éducation

Le département de l'éducation reçoit sa large part de critiques des bancs de l'opposition.

Mardi dernier c'était au tour du Dr Anderson, chef conservateur, de conduire l'attaque dans un long discours. Il le fit cependant d'une façon pas trop violente. L'hon. M. Latta le félicita de son ton modéré et des suggestions pratiques qu'il avait proposées.

Le Dr Anderson débuta par quelques remarques sur la commission d'électrification de la Saskatchewan dont le premier devoir serait de s'assurer du coût de revient de l'énergie électrique et du marché que l'on trouverait dans la province pour la vente du pouvoir produit; puis sur le développement du nord et la colonisation qui n'est pas ce qu'elle devrait être, faute de publicité dans les autres parties du monde: il propose la nomination d'un commissaire provincial de colonisation et une campagne de publicité à l'étranger. Le Dr Anderson a entendu dire que les Ukrainiens étaient persécutés en Europe, ce qui est une source d'anxiété pour les Ukrainiens établis dans le pays et il voudrait que le gouvernement approche la Ligue des Nations à ce sujet.

Une commission d'enquête sur les écoles

Enfin le chef de l'opposition en vient à notre système scolaire et il demande une commission d'enquête composée du Dr W. C. Murray, président de l'Université de la Saskatchewan, du président Tory de l'Université de l'Alberta, et du Dr G. Weir de l'Université de la Colombie.

M. Anderson s'en tint à peu près en somme à son vieux cheval de bataille de l'an dernier: abolition des frais additionnels d'instruction aux hautes écoles et du petit cours d'école normale, trop grand nombre de normaliens et fondation d'une autre école normale, personnel enseignant permanent, examen médical plus strict des aspirants instituteurs, trop de sujets au programme pour les grades supérieurs, absence d'un manuel d'agriculture, le peu d'étudiants en agriculture et établissement de collèges agricoles comme dans l'Alberta, enfin aide plus substantielle aux districts d'écoles pauvres et diminution du nombre des illettrés par des écoles du soir.

L'hon. M. Latta avait raison de dire en réponse que le discours du Dr Anderson était de ton modéré. Le ministère de la Saskatchewan comprend deux membres éduqués dans nos écoles: l'hon. T. C. Davis et l'hon. W. J. Patterson, et cela à son avis suffit pour démontrer l'excellence de notre système scolaire.

:*:

Réponse de M. Latta

Il existait, dit M. Latta, un engagement tacite entre les divers partis pour tenir les questions d'éducation en dehors de la politique. Pour la première fois l'an dernier l'opposition brisa cet engagement, et elle revient à la charge cette année encore. Je suis convaincu que c'est là une mauvaise tactique. L'intérêt de l'enfant est une chose trop sainte pour qu'on le traîne dans l'arène de la lutte de parti.

Nos instituteurs

M. Latta reprend point par point les avancés du Dr Anderson et des autres. Les petits cours d'école normale vont être éliminés et les professeurs nommés avec titre permanent. Quant au surplus d'instituteurs il est moindre qu'on veut bien le dire, soit 1 1-2 à 2 1-2 pour cent, et suffit à peine à empêcher de revenir au système des certificats temporaires. Celui-ci a presque disparu excepté dans une trentaine d'écoles du nord où les instituteurs diplômés ne veulent pas prendre d'emploi. M. Latta ajoute que nos instituteurs ne le cèdent en rien en compétence aux membres des autres professions: en fait, plusieurs de nos diplômés occupent des postes élevés dans le reste du Canada. D'autre part, aucun certificat permanent n'est octroyé si ce n'est après au moins deux rapports favorables de l'inspecteur.

Ecoles fermées et districts pauvres

Le Dr Stipe, dit M. Latta, ne nous a rien appris de nouveau en parlant des écoles fermées dans certaines régions du sud-ouest de la Saskatchewan. Plusieurs de ces écoles sont fermées faute d'enfants: établies dans des régions arides qui n'auraient jamais dû être cultivées, des centaines de familles ont quitté ces districts. Un carreau de terre qui ne peut donner $30. par année à son propriétaire pour l'éducation de sa famille ne vaut pas la peine d'être exploité. Cependant la situation n'est pas aussi grave qu'on l'a peinte. Sur un total de 4,714 élèves en 1924 dans la région incriminée, 3,672 ont eu plus de 100 jours de classe, ce qui compare avantageusement avec la moyenne d'assiduité aux Etats-Unis. A ces districts le département a distribué en allocations et prêts $157,737. En d'autres districts également pauvres, le gouvernement a aidé financièrement les contribuables à construire leur école, en plusieurs il a garanti le salaire des instituteurs.

Discours du député travailliste

M. G. Baker, de Moose-Jaw, seul député travailliste à la législature, et siégeant du côté du gouvernement, a parlé en faveur d'une nouvelle école normale qui serait établie à Moose-Jaw bien entendu, et a plaidé pour un cours d'instruction religieuse quelconque dans les écoles. Il serait peut-être possible, dit-il, d'étudier la bible comme manuel de littérature. Il demanda aussi une école pour les aveugles, et la réunion de toute la force policière de la Saskatchewan sous un seul chef: actuellement Moose Jaw possède à elle seule trois détachements de police: fédérale, provinciale et municipale, trois cours par conséquent, et ces trois institutions se nuisent l'une l'autre.

Pour la protection des chasseurs

W. C. Buckle, député conservateur de Tisdale, dans son discours s'est élevé surtout contre le peu de protection dont jouissaient les chasseurs. Il exige un châtiment proportionné pour tout chasseur qui en tue un autre dans le bois sous le prétexte qu'il l'a pris pour un chevreuil. Ce prétexte suffit pour exonérer de tout blâme, tandis que de fait il sert peut-être souvent à abriter des actes de vengeance criminelle. Que le costume obligatoire de chasse soit de couleur rouge-sang avec des raies blanches et qu'une justice sévère soit exercée contre ceux qui font feu sur leurs semblables.

Il termina ses remarques en disant que l'enseignement de l'agriculture laissait beaucoup à désirer dans les écoles.

:*:

Un amendement

L'Association coopérative des grains de semence enregistrés a déposé devant la Chambre un amendement lui permettant de porter son capital-actions de $2,000 à $10,000 en parts de $5. Elle demande de pouvoir de temps en temps porter son capital encore plus haut avec la permission du lieutenant-gouverneur en conseil et de changer le nom qu'elle a actuellement.

:*:

Demande d'incorporation

La législature a été saisie d'un projet de loi demandant l'incorporation du cartel des volailles avec un capital de $50,000, en cinquante mille parts de un dollar chacune. Le bureau-chef sera à Régina.

M. Crerar, M. Taschereau et l'Ouest

Un esprit canadien n'est possible qu'en donnant pleine et entière justice.

M. Taschereau, premier ministre *de la province de Québec, vient de prononcer à Montréal au Club de Réforme en réponse à M. Crerar le conférencier de l'occasion, l'un de ces discours au point et vigoureux dont il trouve parfois le secret.*

M. TASCHEREAU

M. Crerar avait parlé de la nécessité d'un sentiment canadien identique d'un bout à l'autre du pays.

"Ce sentiment ne pourra naître et se maintenir", a répondu M. Taschereau, "qu'à condition que la minorité française dans les autres provinces reçoive le même traitement de justice que la minorité anglaise et toutes les autres minorités dans la province française de Québec."

Dans toute l'étendue de ce Dominion, les Canadiens français ont été des pionniers. C'est un fait que l'on est trop porté à oublier dans les autres provinces. Il est des choses auxquelles les Canadiens français tiennent absolument: leur religion, leur langue, leurs traditions. Et ils ont le droit de les conserver. Ça n'est que justice de ne pas leur nier ce droit. Un esprit canadien ne se développera, n'assurera l'avenir du Canada qu'en tant que dans toutes les provinces l'on s'appliquera à donner pleine et entière justice à tous les citoyens".

Pourquoi les autres provinces, là-dessus, ne font-elles pas comme la province de Québec? Celle-ci donne au monde un exemple de la bonne entente parfaite. Y a-t-il chez nous un seul citoyen de langue anglaise qui croie pouvoir vivre plus heureux, plus libre, dans une province anglaise?

M. Crerar avait dit que c'est des villes industrielles de l'est et non des provinces de l'ouest que pourra venir un sentiment annexionniste. "De l'est peut-être, a répondu M. Taschereau, mais non de la province de Québec. Les Canadiens français ne tiennent pas à faire entrer un Etat français parmi les Etats américains."

M. CRERAR

Mais M. Crerar avait dit bien d'autres bonnes et utiles choses que nos lecteurs seront heureux de connaître.

L'ancien chef progressiste veut que le Canada entretienne avec les Etats-Unis des relations très amicales. Notre avenir dépend trop de la république voisine pour que nous agissions autrement. Aucune arrière-pensée d'annexion cependant; M. Crerar affirme que l'Ouest ne pense pas à l'annexion.

L'Ouest n'est pas non plus un centre de propagande soviétique comme d'aucun se l'imaginent. Comment en serait-il ainsi, quand le gros de la population est venu des provinces de l'est et des îles britanniques?

L'agriculture est intimement liée à l'avenir des provinces de l'Ouest. Au cours des quarante dernières années, celles-ci sont devenues l'un des plus vastes greniers du monde. Les cultures et les méthodes de culture ont grandement changé cependant au cours de cette période. La prairie a connu le "mineur de blé" mais cette espèce de spéculateur a complètement disparu. La culture mixte est venue s'ajouter à la culture des céréales et l'industrie laitière s'organise. L'élevage fait aussi des progrès bien qu'il ne soit pas possible partout à cause du manque d'eau.

L'Ouest restera essentiellement agricole, ce qui ne veut pas dire que l'industrie ne pourra s'y établir, du moins certaines industries qui lui conviennent particulièrement bien. L'industrie dans les provinces des prairies devra nécessairement être nationale en ce sens qu'elle devra compter sur les matières premières que la région peut fournir. Ainsi Winnipeg est appelé à devenir un centre de fabrication pour les produits alimentaires, tout comme Chicago aux Etats-Unis. La fabrication du sucre de betterave, de la pulpe et du papier, l'exploitation des puits de pétrole de l'Alberta, ce sont encore autant d'industries que l'Ouest verra grandir. Dans beaucoup de pays la prospérité industrielle dépend de l'approvisionnement de charbon; l'Alberta n'a-t-elle pas du charbon presque à fleur de sol? Au nombre de leurs ressources naturelles, les provinces des prairies comptent encore des pêcheries presque inépuisables à condition qu'on les exploite raisonnablement.

L'Ouest a besoin de débouchés et son marché naturel ce sont les Etats-Unis. Pour l'heure, les Américains ont élevé une haute barrière de protection. Pourront-ils la maintenir? La population des Etats-Unis est urbaine dans une proportion de 70 pour cent et cette proportion ira en s'accentuant. Dans quelle situation se trouveront les Etats-Unis quand leur population, d'ici cinquante ans peut-être, atteindra les 170,000,000? Il leur faudra pour soutenir la concurrence européenne, assurer à leurs masses ouvrières la vie à bon marché. Où pourront-ils s'approvisionner plus facilement qu'au Canada? La barrière tarifaire, avec le temps, tombera d'elle-même et ce sera alors une ère de grande prospérité pour le Canada agricole et partant pour tout le Canada.

Grain Growers et Farmer's Union

L'hon. Georges Scott, député de Harm River et ex-orateur de la législature, est le parrain d'un projet de loi qui sanctionnerait l'entente du 15 sept. 1926, amalgamant la Farmer's Union of Canada et l'Association des Grain Growers de la Saskatchewan. Cette entente avait été unanimement acceptée lors de l'assemblée conjointe de ces deux sociétés agricoles. Le nom officiel de la nouvelle association sera The United Farmers of Canada, Saskatchewan Section.

:*:

Le personnel des dispensaires

Une question du Dr Anderson a valu à la Chambre les statistiques suivantes: Le personnel des dispensaires de liqueurs du gouvernement est de 264 dont 73 sont des vétérans. Cent vingt-neuf travaillent aux liqueurs et 135 à la bière.

:*:

288 demandes d'emprunts

Au cours de l'année fiscale 1925-26 le bureau des prêts aux cultivateurs de la Saskatchewan a reçu 288 demandes formant en tout la somme de $920,650.

Des centaines d'autres fermiers sollicitèrent des emprunts du bureau, mais ne pouvant attendre un an ou un an et demi jusqu'à ce que le bureau put disposer de l'argent nécessaire, ils s'adressèrent ailleurs. La législature n'avance au bureau des prêts que $500,000 par année: et comme celui-ci aide en plus avec cet argent aux fermiers à se procurer du grain de semence, à s'assurer contre la grêle et le feu, le nombre des emprunts qu'il peut couvrir se trouve passablement diminué.

Depuis juin 1917 au 31 déc 1926 les demandes d'emprunt ont atteint le montant de 33 millions.

Pendant 1925-26 la perception des intérêts et arrérages a été relativement facile; c'est ainsi que le bureau a pu lui-même rencontrer ses obligations envers le trésor provincial et avoir un surplus net de $60,686.29. Trente-six emprunts ont été acquittés au complet par des débiteurs du bureau.

:*:

Payez vos dettes

Régina. — Selon les termes d'un projet de loi devant la législature provinciale, n'importe quel habitant de la Saskatchewan ayant des dettes dans une partie quelconque de l'Empire Britannique: en Australie, dans les Indes ou en Afrique, peut être poursuivi devant la cour du banc du roi en Saskatchewan. Il faudra tout d'abord que le plaignant ait obtenu jugement en sa faveur devant une cour supérieure de l'Empire dans les douze mois antérieurs à sa poursuite.

:*:

La Saskatchewan a plus de 7000 milles de chemin de fer

Régina. — Le rapport du département provincial des chemins de fer porte que la Saskatchewan à la fin de 1925 avait 7076 milles de voie ferrée. Les deux compagnies du Pacifique Canadien et du Canadien National avaient un parcours à peu près égal, soit 3,341 pour la première et 3,735 pour la seconde. En 1925, le Pacifique a ajouté 35 milles à son réseau, de Climax à Val Marie, et le National 85 milles, dont 29 de Eston à White Bear, 23 de Turtleford à Paddockwood, 11 de Dunblane à Central Butte.

:*:

Les tramways en Saskatchewan

Trois villes seulement possèdent un système de tramways dans la Saskatchewan: Moose-Jaw, Régina et Saskatoon. Leur valeur est estimée à $3,879,754. Ils ont rapporté durant l'année $661,701 et les frais d'opération se sont montés à $505,933. Le surplus a été de $10,996 à Moose-Jaw, $79,541 à Régina et $65,260 à Saskatoon. Une fois les intérêts payés, ces trois réseaux de chemins de fer électriques ont montrré un déficit.

:*:

Victoire libérale

Antigonish, N.-E. — La circonscription d'Antigonish-Guysboro revient aux libéraux après être passée du côté conservateur aux élections fédérales générales de septembre dernier. M. William Duff, libéral, a été élu hier par une majorité de 1,132 voix sur son adversaire, M. Neil R. McArthur, conservateur. Cette élection complémentaire a été nécessitée par la mort de l'hon. J. C. Douglas, conservateur, élu en septembre.

Avant que les deux comtés fussent fusionnés, Antigonish était libéral depuis 1891 et Guysboro depuis 1878.

Elle prédit des changements dans le gouvernement

Winnipeg. — Mlle Agnès MacPhail, député progressiste de Grey-sud-est, a prédit des changements dans le gouvernement, lors d'un discours qu'elle a prononcé ici à une assemblée tenue sous les auspices du parti travailliste indépendant. Selon elle, le temps n'est pas loin où le cabinet, au lieu d'être un comité du parti au pouvoir, sera un comité de toute la chambre. Tous les groupes y seront représentés, les membres seront responsables à leur propre groupe et le comité sera responsable à la chambre. "La responsabilité du cabinet à la chambre n'est vraie qu'en théorie, dit-elle, mais cela ne compte pas. Le temps vient où l'on verra une nouvelle structure sociale et où le peuple qui rend service aura le contrôle des conditions dans lesquelles il vit."

Mlle MacPhail préconisa la réforme constitutionnelle du sénat.

:*:

600 tonnes de papier par jour

LA CANADIAN INTERNATIONAL Co. sera, le printemps prochain, la plus grande production de papier du monde entier. Son nouveau moulin à Gatineau produira 600 tonnes de papier par jour. Elle possède déjà un moulin aux Trois-Rivières.

Les journaux du monde entier dépensent annuellement 5,400,000 tonnes de papier, ce qui demande 7,700,000 cordes de bois.

Où seront nos forêts dans quelques années?

EVANGILE

VII. — *Nécessité de la pénitence*

(S. L., XIII, 1-5.)

En ce même temps, quelques-uns vinrent lui parler des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices (1).

"Pensez-vous, leur dit Jésus, que ces Galiléens qui viennent de subir de tels supplices, fussent plus coupables que les autres Galiléens ? Non, je vous l'affirme! Mais, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière (2).

"Et ces dix-huit hommes, sur lesquels s'abîma la tour de Siloe et qui furent écrasés, pensez-vous qu'ils fussent plus redevables à la justice de Dieu que les autres habitants de Jérusalem? Non, je vous l'affirme! Mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière.

NOTES

(1) C'étaient des conjurés qui s'étaient réunis, sous prétexte d'aller offrir un sacrifice à Dieu. Leurs compatriotes, qui avaient fermé les yeux à la lumière évangélique, étaient encore plus criminels devant Dieu.

(2) Notre-Seigneur prophétise le terrible châtiment qui attend les Juifs, lors de la ruine prochaine de Jérusalem.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

En vue de la béatification d'une religieuse canadienne

Québec. — Dans les églises du diocèse de Québec, on a lu, dimanche le 16, au prône, un mandement de S. G. Mgr Rouleau, archevêque de Québec, au sujet de la Rév. Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, décédée en 1668, au couvent des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang à Québec.

Les autorités religieuses de Québec désirent introduire à Rome le procès de béatification de cette religieuse et Mgr l'archevêque a ordonné, dans son dernier mandement, à tous les fidèles du diocèse, sous peine de faute grave, d'aider à la recherche des écrits de cette religieuse.

Toute personne qui aurait des écrits de Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin doit les faire parvenir aux autorités religieuses. Si une personne connait quelqu'un qui aurait de tels écrits, elle doit en donner le nom et l'adresse.

—:*:—

Le Pape défend le scoutisme en Italie

Les journaux ont lancé la nouvelle que le Souverain Pontife avait dissous les corps de scoutistes en Italie dans les villes de moins de 20,000 âmes. Pour comprendre cette mesure il faut savoir que les fascistes prétendant avoir le droit de monopoliser l'éducation de la jeunesse italienne, voulaient s'emparer de ces organisations. Le Souverain Pontife a voulu prévenir le coup.

Le pape Pie XI appuie sur le fait que l'Action Catholique, l'organisation nationale, embrassant toutes les activités catholiques, sociales et religieuses, et dont les Boy Scouts font partie, se montre entièrement au-dessus de tous les partis politiques tandis que la "Bataille nationale", l'organisation de la jeunesse fasciste, bien qu elle se déclare nationale, est sans aucun doute à la remorque d'un parti politique, ce que démontrent ses règlement, ses statuts et ses activités".

—:*:—

La paix religieuse au Portugal

Lisbonne. — Un concile national a réuni l'épiscopat portugais, à Lisbonne, sous la présidence du patriarche, le cardinal Mendès Bello.

Au cours des travaux de l'éminente assemblée, le cardinal a fait ressortir le grand changement qui s est produit au Portugal. La période de persécution religieuse est terminée. Et il est devenu nécessaire maintenant de préparer la meilleure organisation ecclésiastique possible dans le pays et de la mettre en conformité avec les nouveaux règlements. Il est urgent de même de songer à renforcir l action catholique.

—:*:—

Le bienheureux André Grasset

On se rappelle avec quelle surprise et quelle joie le Canada français accueillit la nouvelle qu'un des siens, un Montréalais, martyr de la Révolution, allait être béatifié. C'est maintenant un fait accompli. André Grasset a reçu à Rome les honneurs de la béatification. Mais d'un tel acte, il ne suffit pas de nous réjouir. Il faut maintenant rendre au Bienheureux les honneurs qui lui sont dûs et recourir à son intercession. "L'Oeuvre des Tracts" a cru pouvoir aider à l'établissement de ce culte en publiant une plaquette consacrée au nouveau Bienheureux. On y trouvera, outre les Lettres apostoliques, un bel article de l'abbé Edmond Langevin et d'intéressantes notes chronologiques. Tout Canadien, fier de ses origines, devrait posséder cette brochure. Elle ne se vend que 10 sous l'unité, $6.00 le cent ou $50.00 le mille, à l'Action Paroissiale, 4260, rue Bordeaux, Montréal.

—:*:—

Mort de l'abbé Gélinas

Les Trois-Rivières. — M. l'abbé Joseph-G. Gélinas, préfet des études au Séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières depuis 1916, est décédé subitement le 24 janvier dernier. On l'a trouvé mort dans sa chambre, à neuf heures et quart du soir. Il avait succombé à une attaque d'aploplexie. Depuis de longues années, la santé de M. l'abbé Gélinas laissait à désirer et dès l'année 1924 il avait cessé de professer en rhétorique.

—:*:—

Calles démenti par les siens

Mexico. — Le général Alejandro Manjo, commandant militaire du gouvernement dément catégoriquement à son retour d'un voyage dans l'état de Jalisco, que l'archevêque Crozco Jimenez de Guadalajara soit à la tête d une armée de rebelles.

—:*:—

Lettres révélatrices des horreurs mexicaines

Los Angeles, Californie. — Un réfugié mexicain a reçu des lettres de son pays qui racontent que des prêtres ont été battus et emprisonnés sans qu'aucune accusation ait été portée contre eux dans certaines villes du Mexique. Une de ces lettres dit que dans la ville de Guadalajara les prêtres sont chassés comme des chiens enragés.

Voici un extrait d'une de ces lettres qui racontent toute une série d'arrestations à Guadalajara.

"Aujourd'hui, quatre prêtres ont été faits prisonniers. Le chanoine Abundios Anaya a été saisi au couvent de l'Adoration perpétuelle pendant qu'il était à dire sa messe. On le conduisit brutalement en prison comme un vil criminel. Une religieuse a été conduite en prison en même temps que lui. Depuis, nous n'en avons plus entendu parler et nous ignorons totalement où elle a été envoyée.

"Le deuxième prêtre arrêté est le Père Jose Velazco, du collège des jésuites. Il a été violemment battu et ensuite incarcéré. Il est encore en captivité. Le troisième est le Père Jose Garcia. On est allé le chercher dans sa propre maison, sans pouvoir porter contre lui aucune accusation, pas même celle d'avoir dit sa messe.

"Le quatrième est un prêtre séculier, M. l'abbé Higinio Gutierrez, qu'on a arrêté au moment où il allait monter dans un tramway pour la seule raison qu'il était entré dans l'église de Mezquitan. Son frère, qui est avocat, voulut le défendre. Mais la population catholique apprit avec consternation que le lendemain matin pendant son déjeûner il fût arrêté par trois détectives et mis en prison pour avoir voulu défendre son frère.

Un extrait d'une autre lettre raconte un autre incident qui s'est produit à Guadalajara.

"Aujourd'hui la police a cerné le collège des jésuites dans le but d'en arrêter tout le personnel enseignant. Heureusement pour ces derniers, ils étaient presque tous en sortie des vacances et les gendarmes ne trouvèrent au collège que trois prêtres. Ces trois prêtres furent faits prisonniers de même que trois frères de l ordre. La police n'arrête pas seulement les prêtres qui disent leur messe, mais elle va jusque dans les maisons de ceux qui s'en dispensent les chercher comme s'ils étaient des chiens enragés. Lorsqu'elle en trouve un, elle le jette en prison pour la seule raison qu'il est prêtre.

Une lettre de Durango où un séminaire a été fermé dernièrement dit que le commandant militaire de l'endroit a ordonné que la loi de fuite (lei fuga) soit appliquée aux prêtres de ce séminaire, qui ont tous été arrêtés. En vertu de cette loi, un prisonnier peut être fusillé, les autorités locales n'ayant ensuite qu'à dire qu'il a été tué en voulant s'échapper. Déjà plusieurs prêtres mexicains sont tombés victimes de cette loi. Cependant, les autorités municipales de Durango ont hésité à remettre leurs prisonniers aux agents fédéraux qui avaient l'ordre de mettre cette loi en vigueur, parce que la population était déjà très irritée par ces arrestations. Grâce à cette hésitation plusieurs prêtres ont eu la vie sauve.

—:*:—

Les conversions au catholicisme en Angleterre

Les conversions au catholicisme deviennent nombreuses, en Angleterre. La statistique suivante nous l'indique: En 1924, 12,796 protestants anglais ont embrassé le catholicisme, et dans cette masse on signale un grand nombre de pasteurs et de théologiens remarqués. Le chiffres n'en a pas été moindre en 1925, car 1,727 protestants ont été reçus catholiques dans le seul archidiocèse de Westminster.

SI TU SOUFFRES

Si tu souffres, tais-toi ne le dis à personne;
Ton chagrin partagé n'aurait plus sa valeur.
Garde en toi le secret de ta noble douleur,
Et fier, porte-la comme on porte une couronne.

Si tu souffres, regarde autour de toi souffrir,
Et, ne te plaignant plus, tu plaindras davantage
Tous ceux dont le malheur est l'unique héritage.
Ou dont la seule joie est l'espoir de mourir.

Si tu souffres, remets ton âme douloureuse
Entre les mains de Dieu, ton Père et ton Ami
Qui mesure ta force, et dans ton coeur a mis,
A côté de la croix, la grâce généreuse

Si tu souffres, travaille, oublie en t'occupant.
Au lieu de t'enivrer à des sources immondes,
Donne-toi, corps et âme, à des oeuvres fécondes.
Et la paix renaîtra en ton coeur triomphant.

Si tu souffres, crois-moi, va ta route en silence,
Sois fort; prie et travaille, espère en l'avenir.
Dieu, du haut de son ciel, ne peut que te bénir,
Et puis tu recevras un jour ta récompense.

MILLICENT.

Millicent dans le cloître

Trois-Rivières. — Une imposante cérémonie vient d'avoir lieu dans la chapelle du Précieux-Sang, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr A.-O.Comtois, auxiliaire du diocèse. Une novice autrefois bien connue dans le monde littéraire, prononça ses premiers voeux, tandis qu'une aspirante prenait le saint habit. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Robert, professeur à l'Université de Québec.

Soeur Marie-Loyola, dans le monde Amélie Leclerc, de Trois-Rivières, est plus connue sous le pseudonyme de Millicent, qui servit à signer des oeuvres poétiques qui firent les délices des intellectuels et qui lui valurent, il y a à peine deux ans, le prix David.

Abandonnant brusquement une carrière littéraire qui semblait devoir lui apporter la gloire, elle alla s'enfermer derrière la grille austère d'un cloitre pour s'y offrir en victime d'expiation pour les péchés de l'humanité. Elle suivra désormais la règle sévère des Soeurs du Précieux Sang, après avoir dit adieu à toutes les joies de ce monde.

La cérémonie fut bien impressionnante et la chapelle où étaient réunis des parents et des amis nombreux entendit plus d'un sanglot étouffé et vit plus d'une larme furtivement essuyée.

—:*:—

Mort du curé Crevier

Holyoke, Mass. — Les paroissiens de la paroisse du Précieux-Sang viennent d'être plongé dans le deuil par la mort de leur vénéré curé, l'abbé Chs Crevier, décédé à 88 ans après avoir desservi cette paroisse pendant près d'un demi siècle.

Un modèle des jeunes

Sainte Agnès

V

Le martyre

Enfin a retenti la honteuse sentence et la jeune chrétienne est exposée sous les arcades du Cirque Agonal.

Déjà les soldats et les libertins s'approchent, la raillerie aux lèvres et l'insulte à la bouche, mais la confiance d'Agnès ne peut être trompée: Dieu est trop jaloux de celles qui lui appartiennent pour les délaisser.

Aussitôt que la vierge arrive sous les arcades, sa blonde chevelure s'allonge jusqu'à ses pieds et la revêt comme d'un voile d'or. En même temps, son ange gardien l'environne d'un rempart de lumière que l'oeil ne peut franchir.

Le fils du préfet, dont les avances ont été méconnues et qui vient là pour jouir de sa vengeance, croit pouvoir braver cette merveilleuse lumière en la perçant de son regard obstiné; mais il est frappé comme d'un coup de foudre et tombe à terre aveugle et sans vie.

Ses compagnons attribuent ce châtiment aux sorcelleries de la chrétienne et l'insultent pendant que la plus grande partie de la foule proclame son innocence et reconnait sa vertu.

Le préfet accourt éperdu et accuse la douce enfant de lui avoir tué son fils.

—Non, répond'elle, ce n'est pas moi qui l'ai tué; c'est le démon de l'impureté qui l'a étouffé tandis qu'il a épargné ceux qui ont respecté la présence lumineuse de l'ange.

—Eh bien, je te croirai, dit Symphronius, si tu pries l'ange de me rendre mon fils.

—Tu ne le mérites pas, répond Agnès; cependant comme il est temps que la puissance de mon céleste Epoux éclate, sortez tous, afin que je lui offre ma prière.

Agnès, restée seule, se prosterne la face contre terre et supplie le Seigneur de manifester la force de son bras.

L'ange apparait de nouveau et ressuscite le jeune Symphronius qui s'écrie à haute voix:

—Il n'y a qu'un Dieu au ciel et sur la terre, c'est le Dieu des chrétiens!

Cette déclaration allume la fureur des prêtres des idoles qui essaient de soulever le peuple par leurs acclamations:

—A mort, la magicienne qui change ainsi les esprits!

Mais Symphronius, à la vue de son fils ressuscité, reste stupéfait, sans parole et sans voix.

La reconnaissance lui fait un devoir de sauver les jours de la victime, mais la crainte de la colère de l'empereur et des pontifes l'empêche d'épargner Agnès après l'avoir condamnée; le lâche préfet s'éloigne donc et charge son vicaire Aspasien d'apaiser l'émeute.

Celui-ci ne découvre qu'un moyen facile: c'est d allumer un bûcher et d'y jeter Agnès. La glorieuse enfant entend cet ordre et pas une altération ne se produit dans ses traits, pas une défaillance n'ébranle sa jeune âme; dans une ardente prière, elle lève les yeux et les bras au ciel et invoque la force d'en haut.

Et voici qu'en effet les flammes perdent le pouvoir de la brûler; elles s'écartent de ce corps qu'elles ne veulent pas atteindre pour tourner leur fureur contre les bourreaux.

Pendant ce temps Agnès fait entendre cette magnifique prière:

—C'est vous que j'invoque, vous qui êtes tout-puissant, adorable, parfait, Dieu terrible! O mon Père, c'est pour votre très saint Fils que j'ai échappé aux menaces d'un tyran sacrilège, que j'ai passé intacte au travers de honteuses abominations. Et voilà que je viens à vous, à vous que j'ai aimé, que j'ai cherché, que j'ai toujours choisi.

A ce cri d'amour, Aspasien répond en faisant venir le bourreau armé d'un glaive. La jeune martyre le salue avec joie:

—A la bonne heure, s'écrie-t-elle, je préfère ce dur et impitoyable visiteur à l'élégance des adolescents gracieux et parfumés. Oui, je l'avoue, ce courtisan me plait, mes pieds vont d'eux-mêmes à sa rencontre; je ne me ferai pas prier pour recevoir le baiser de son glaive, et je le ferai pénétrer jusqu'au fond de mon coeur. O Christ, reçois mon âme, je t'immole mon corps comme une hostie virginale!

C est ainsi qu'à l'âge où une piqûre d'aiguille arrache des larmes aux jeunes filles, Agnès voit approcher avec joie les tourments les plus durs.

Avec empressement elle s agenouille pour recevoir le coup mortel, le bourreau s'approche, son bras se lève et quand le glaive retombe, la tête de la faible enfant roule à terre pendant que son âme s'envole vers la demeure de l Epoux céleste.

Le martyre est consommé!...

(à suivre).

—:*:—

"Le dimanche tu sanctifieras"

"Que vous revient-il d'avoir travaillé le dimanche? Vous laissez bien la terre telle qu'elle est, quand vous vous en allez; vous n'emportez rien. Ah! quand on est attaché à la terre, il ne fais pas bon de s'en aller! Notre premier but est d'aller à Dieu, nous ne sommes sur la terre que pour cela... Le dimanche, c est le bien du Bon Dieu: c'est son jour à lui, le jour du Seigneur Il a fait tous les jours de la semaine; il pouvait tous les garder. De quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas? Vous savez que le bien volé ne profite jamais Il vous en a donné six; il ne s est réservé que le septième. Les jours que vous volez au Seigneur ne vous profiteront pas non plus." — Le saint Curé d'Ars.

Le Pape et l'"Action Française"

(Suite de la page 1)

fallait en décider comme des oeuvres de Charles Maurras."

III. Le 29 janvier: "Le secrétaire, reçu en audience par le Saint-Père, a rendu compte de tout ce qui s'est fait dans la dernière Congrégation. *Le Souverain Pontife se met aussitôt à parler de l'Action Française* et des oeuvres de M. Maurras, disant que de nombreux côtés il a reçu des requêtes lui demandant *de ne pas laisser interdire ces oeuvres par la Sacrée Congrégation*, affirmant que ces oeuvres sont *cependant prohibées et doivent être considérées comme telles dès maintenant*, selon la teneur de la proscription faite par la Sacrée Congrégation, le Souverain Pontife se réservant *toutefois le droit d'indiquer le moment où le décret devra être* publié, s'il se présente une nouvel*le occasion de le faire, le décret qui* prohibe ce périodique et ces livres sera promulgué à la date d'aujourd'hui."

IV. Le 14 avril 1915: "Le Souverain Pontife (Benoit XV d'heureuse mémoire), a interrogé le secrétaire au sujet des livres de Charles Maurras et du périodique l'*Action Française*. Le secrétaire a rapporté en détail à sa Sainteté tout ce que la Sacrée Congrégation avait fait à ce sujet et comment Son prédécesseur, Pie X, de sainte mémoire, avait ratifié et approuvé la proscription prononcée par les Eminentissimes Pères, mais avait différé à un autre moment plus propice la publication du décret. Cela entendu, Sa Sainteté déclara que ce moment n'était pas encore venu; car, la guerre durant encore, les passions politiques *empêcheraient* de porter un jugement équitable sur cet acte du Saint-Siège."

Toutes ces choses ayant été rapportées *avec soin à notre Très St-Père* par moi, soussigné assesseur *du Saint-Office, Sa Sainteté a jugé* qu'il était devenu opportun de pu*blier et de promulguer ce décret du pape Pie X et a décidé d'en effectuer* la promulgation, avec la date *prescrite par son prédécesseur d'heureuse mémoire*, Pie X.

De plus, en raison des articles écrits et publiés, ces jours derniers surtout, par le journal du même nom, l'*Action Française* et, nommément, par Charles Maurras et par Léon Daudet, articles que tout homme sensé est obligé de reconnaître écrits contre le Siège apostolique et le Pontife romain lui-*même, Sa Sainteté a confirmé* la condamnation portée par son prédécesseur et l'a étendue au susdit quotidien, l'*Action Française* tel qu'il est publié aujourd'hui, de telle sorte que ce journal doit être tenu comme prohibé et condamné et doit être inscrit à l'Index des livres prohibés, sans préjudice à l'avenir d'enquêtes et de condamnations pour les ouvrages de l'un et de l'autre écrivain.

Donné à Rome, au palais du St-Office, le 29 décembre 1926.

Par ordre du Saint-Père,

CANALI, *assesseur.*

LETTRE DU PAPE PIE XI AU CARDINAL ANDRIEU

A S. E. le cardinal Paulin-Pierre Andrieu, archevêque de Bordeaux

Bien aimé et vénéré Monsieur le cardinal,

C'est de tout coeur que nous vous remercions des bons et si pieux souhaits que vous venez de Nous envoyer par votre aimable lettre du 23 décembre passé et que Nous vous du divin Enfant toutes les grâvous au divin Enfant toutes les grâces que votre âme de pasteur désire pour vous même, pour votre clergé et pour votre peuple, qui sont aussi les nôtres et que Nous aimons tant parce qu'ils vous aiment, travaillent avec vous et répondent si généreusement à vos sollicitudes pastorales. Nous tenons à faire cela personnellement et sans intermédiaires pour vous dire encore une fois combien Nous apprécions la fidèle et généreuse coopération que vous Nous prêtez depuis quelques mois. Dans les feuilles ci-jointes, vous allez lire le premier un décret touchant la grave question de l'Action française, qui va paraitre incessamment dans les *Acta Apostolicae Sedis*, avec les actes du dernier Consistoire. Vous aviez un certain droit à cette premice parce que parmi vos vénérables confrères de l'épiscopat français, vous avez été le premier à soulever la question et le premier aussi à porter les conséquences d'une telle initiative, toujours avec Nous, dès que votre cause est devenue la Nôtre, c'est-à-dire dès la toute première heure.

Comme vous allez le voir, le décret a une importance assez grande, ne serait-ce que parce qu'il détruit d'un seul coup la légende qu'on *a tissée, en bonne foi, comme Nous* aimons à le croire, autour de Notre vénéré prédécesseur Pie X *de sainte mémoire. Comme vous* voyez, non seulement il en résulte *aussi que Nous avons fini là où Pie X a commencé.*

Il est de toute évidence que Nous aurions employé de tous autres procédés si les documents que Nous publions avaient été à notre connaissance; mais ce n'est qu'après le jour du Consistoire que Nous les avons eu en Nos mains. Sans doute, *il Nos était très pénible de voir* opposer (comme on l'a si souvent fait plus ou moins ouvertement) le nom et la prétendue conduite de Notre vénéré prédécesseur à Notre nom et à Notre conduite vis-à-vis de l'Action Française; Nous avions le profond sentiment — dites le pressentiment — qu'une telle opposition ne répondait pas au vrai pour ne pas dire autre chose. Pie X était trop antimoderniste pour ne pas condamner cette particulière, espèce de modernisme politique, doctrinaire et pratique, auquel Nous avons affaire; mais les documents positifs Nous manquaient, ils Nous ont manqué jusqu'à la toute dernière heure, et ce n'est qu'après des recherches réitérées, faites suivant des indications, que Nous suggéraient les habitudes d'une vie passée en grande partie au milieu des livres et des documents, qu'on les a finalement retrouvés. Tout ceci s'explique facilement si on se rappelle qu'en l'an 1917 (*Motu proprio* du 25 mars), la S. Cong. de l'Index a été incorporée à celle du Saint-Office et ses archives unies à celles de celui-ci. Il est encore plus facile d'expliquer les délais auxquels Pie X et Benoit XV ont jugé opportun de soumettre la publication du *décret que Nous promulgons: L'un et l'autre ont dit et Nous* publions les considérations qui les *ont inspirés; et l'on ne peut pas ne pas remarquer que les interventions* et les hautes pressions dont parle *Pie X ne l'ont pas empêché* d'approuver la proscription prononcée *par la S. Cong. de l'Index jusqu'à vouloir y lier son nom, en en prescrivant la date de la publication en n'importe quel temps celle-ci aurait* eu lieu. Nous Nous demandons plutôt pourquoi la divine Providence a permis tout ce retard dans la re[illegible] la découverte de documents si importants et si décisifs; et Nous aimons à y voir non seulement une permission, mais une disposition providentielle dans le double but, d'un côté, de Nous engager à étudier toute la grave question personnellement et pour Notre compte, et de l'autre côté, de faire.. *ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

En effet, cette revélation des coeurs s'est produite dans une bien large mesure depuis la publication de votre lettre, mais plus encore en ces derniers temps et surtout dans les jours qui ont immédiatement précédé et suivi le Consistoire du 20 décembre passé. Il s'est révélé une absolue absence de toute juste idée sur l'autorité du Pape et du Saint-Siège et sur sa compétence à juger de son extension et des matières qui lui appartiennent; une absence non moins absolue de tout esprit de soumission ou tout au moins de considération et de respect; une attitude prononcée d'opposition et de révolte; un oubli ou plutôt un vrai mépris de la vérité, allant jusqu'à l'insinuation et à la divulgation d'intentions aussi calomnieuses que fausses et absurdes: tout ceci s'est abondamment et si clairement révélé que beaucoup de bons catholiques ont vu et compris à qui et à quel esprit ils s'étaient fiés en pleine bonne foi. C'est au milieu de telles révélations de coeurs que la divine Providence a mis en Nos mains les documents que Nous vous communiquons; ce sont ces révélations qui ont mis le comble à la mesure et Nous font proscrire le journal l'*Action Francaise*, comme Pie X a proscrit la revue bimensuelle du même nom. Quant aux livres de Charles Maurras, proscrits par Pie X, il est évident pour tout bon catholique que la proscription ne perd rien de sa force par le fait que l'auteur ait tenu à se faire son propre index. quand l'Index de la Sainte Eglise est intervenu, d'autant plus s'il déclare comme il l'a déclaré que, par là, il n'entend se mettre en regle avec aucune loi. C'est précisément de l'intervention de l'Index que les documents retrouvés témoignent, comme *ils* attestent aussi le persévérant jugement de l'Eglise sur la grave question du moment. Nous espérons que, révélée à l'heure qu'il est, une telle continuité du jugement suprême de cette Eglise que le Saint-Esprit appelle *Columna et firmamentum veritatis*, suffirait à elle *seule* à éclairer les esprits, à dissiper les doutes, à tranquilliser les âmes, à ramener partout et en tous la paix. C'est notre désir ardent, c'est Notre instante prière pour tous Nos chers fils de France et plus particulièrement pour cette bien-aimée jeunesse, qui toujours, mais surtout à l'heure qu'il est, garde la première place dans Nos prédilections et dans Nos sollicitudes apostoliques. Mais c'est à tous sans exception que Notre coeur paternel s'ouvre, offrant à tous l'accueil le plus indulgent et le plus tendre; désireux de les consoler tous, si, pendant une heure que nous espérons déjà passée sans retour, Nous en avons dû contrister quelques-uns afin de ne pas manquer à Nos redoutables responsabilités pour le salut de leurs âmes.

Voilà, Monsieur le cardinal, les sentiments dont Nous vous prions de vous faire l'interprète, comme toujours fidèle, en vous donnant, à vous, à tout votre diocèse et à toute la France, les bénédictions les plus affectueuses.

Du Vatican, le 5 janvier 1927.

PIUS P. P. XI.

Pétition à M. Poincaré en faveur des Congrégations

Au nom du rayonnement intellectuel de la France, sauvez les congrégations missionnaires et enseignantes.

Paris. — Quand l'esprit de parti se tait, la voix du sens national et du bon sens tout court se fait entendre; et pour peu que ceux qui l'entendent aient l'âme droite et un sain patriotisme, ils l'écoutent.

Ainsi en va-t-il de ces 40 Maitres de l'Université, et non des moindres, qui viennent d'adresser à M. Poincaré une pétition dûment signée, pour lui demander de sauver les Congrégations Missionnaires et enseignantes françaises menacées de périr, faute de recrutement français.

Ces congrégations, nos Universitaires, la plupart incroyants donc nullement suspects de cléricalisme, les ont vues à l'oeuvre en Amérique du Sud, elles y rendent de tels services que leur disparition, du moins la disparition de leurs éléments français — serait, au sentiment des pétitionnaires, une catastrophe morale et une lourde perte de prestige, d'influence et de sympathie pour la France. . . . . .

"Leur enseignement — nous disons bien leur enseignement — est une des conditions préalables de rayonnement intellectuel et moral de la France en Amérique du Sud".

Voilà donc affirmée et prouvée par des hommes de qualité, impartiaux et compétents, la haute utilité nationale, la valeur morale et technique de l'enseignement des Congrégations françaises à l'étranger.

L'argument invoqué par MM. les Universitaires est un *argument d'utilité*, il n'est pas faux, il n'est pas mince, il est de poids; c'est peut-être le seul qui puisse convaincre les incroyants et les indifférents; soit. Mais il nous sera permis de dire, que dans la hiérarchie des *motifs à réparation* que les Religieux et religieuses de France — et tous les catholiques—sont fondés à invoquer, c'est un argument "second". L'argument "premier" vraiment majeur, c'est l'argument de "justice" et de "liberté".

Eh! quoi, en effet, dès lors qu'ils travaillent hors de France, on les déclare excellents Français, instituteurs et éducateurs remarquables, on redoute leur disparition, on déplore leur éviction par des éléments étrangers; le seul fait de vivre et de travailler en France changerait donc leurs qualités en défauts, leur utilité en nuisance, leurs vertus civiques en passions factieuses?.. A quel homme impartial et d'esprit droit fera-t-on admettre qu'une si fâcheuse métamorphose s'opérerait chez nos Religieux et nos Religieuses dès qu'ils poseraient le pied sur le sol de la Patrie?..

Toutefois, ne chicanons pas: il était bon, il est hautement significatif et suggestif que le premier acte positif de justice réparatrice en faveur des Congrégations Françaises ait été accompli au nom de l'*intérêt* national et par des intellectuels de toute opinion. . . . . .

Il appartient au gouvernement de faire connaitre s'il a autant de liberté d'esprit et un aussi vif souci de l'intérêt national que les distingués signataires de la pétition en faveur des Congrégations enseignantes françaises de l'Amérique du Sud.

AU SERVICE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

"Les Congrégations Françaises enseignent le français à toute la société cultivée de l'Amérique latine. Si les idées françaises se répandent aussi facilement dans ce pays, si nos romanciers, nos poètes, nos historiens, nos philosophes, nos savants y sont lus et commentés dans leur texte, s'il y a entre nous et tant de Latins d'Amérique une véritable fraternité intellectuelle, c'est pour une large part à l'activité de nos congrégations que nous devons ce résultat.

Les congrégations de femmes enseignent notre langue, notre histoire, notre littérature. On rencontre dans toutes les régions de l'Amérique latine leurs anciennes élèves, femmes d'ingénieurs, de planteurs, d'avocats, de médecins, lisant nos livres aussitôt parus, s'intéressant à notre pensée, entretenant à leur foyer le goût de notre pays. Notre langue est la première et le plus souvent la seule qu'après leur langue maternelle elles parlent à leurs enfants; elles forment dans les villes d'universités la meilleure part des auditoires qui suivent les conférences françaises de littérature, de philosophie, d'histoire et d'art.

"Les congrégations d'hommes qui préparent leurs élèves pour des examens d'Etat doivent enseigner partout les matières des programmes. Un petit nombre les enseignent en n'usant que du français; les autres font en général à notre langue une place plus large que la place officiellement accordée; toutes s'inspirent de nos livres d'enseignement et de nos méthodes. Les professeurs de nos universités qui vont tous les ans pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, faire des cours théoriques ou pratiques dans les universités d'Amérique latine doivent à nos congrégations d'hommes une bonne partie de ces élites d'étudiants qui les suivent et profitent de leur enseignement comme d'un enseignement national.

Qu'il s'agisse de congrégations de *femmes ou de congrégations d'hommes*, nous témoignons ici que ces congrégations rendent des services considérables à la cause de notre culture tout en rendant des services incontestés aux nations qui les ont accueillies ou appelées et dans la plupart desquelles elles ont obtenu, *sous le nom "d'équiparation" une consécration semi-officielle.*

"Catholiques, établies dans des pays catholiques, elles ne sont ni attaquées, ni militantes; elles vivent dans une atmosphère de paix et, par la valeur de leur enseignement comme par la valeur de l'éducation qu'elles donnent, elles ont depuis longtemps gagné la confiance des Etats.

CES CONGRÉGATIONS SONT EN DANGER

"Or, toutes ces congrégations sont condamnées à disparaitre sous peu par le fait que, depuis 1904, elles ne sont plus autorisées à avoir en France les noviciats qui leur ont permis si longtemps de prospérer.

"Un certain nombre refusant de se renouveler avec des éléments étrangers (ce sont en général celles où l'on ne parle que le français) meurent d'inanition et ne soutiennent encore leurs enseignements qu'en imposant double ou triple tâche à un personnel diminué de moitié ou des deux tiers et qui ne peut plus être réduit.

"Le plus grand nombre, pour assurer leurs collèges contre la déchéance et la ruine, ont dû faire appel, à mesure qu'elles avaient des vides à combler, à des congréganistes étrangers; et, quelque prudence qu'il y ait eu dans les choix, cette "dénationalisation" qui ne s'arrêtera qu'avec la disparition du dernier professeur français, a déjà produit en trop de pays ses regrettables effets.

"Pour peu que les congrégations françaises continuent à s'éteindre ou à se transformer de la sorte, les congrégations italiennes, allemandes, hollandaises, espagnoles, très nombreuses en Amérique latine, les auront effectivement remplacées et cette oeuvre d'éducation où la France fut la première dans le temps, où elle tient encore la première place et dont elle se sera volontairement exclue des congrégations étrangères, soutenues par leur gouvernement la continueront sans elle, pour le plus grand profit de leur influence nationale. Car les nations d'Amérique latine, bien qu'elles aient en général des lycées d'Etat, ne peuvent pas se passer du concours des congrégations enseignantes.

CE QUE DOIT FAIRE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS POUR LES SAUVER

"Pour toutes ces raisons qui n'en font qu'une, nous vous prions, Monsieur le résident, d'intervenir en faveur des congrégations françaises d'Amérique latine qui enseignent le français et notre culture à plus de cent mille élèves et qui, privées de recrutement depuis vingt-deux ans, vont mourir ou cesser d'être françaises.

"Permettez-nous de nous appuyer, en vous adressant cette lettre, sur l'article de la loi de 1904 qui, tout en déclarant dissous de plein droit les noviciats des congrégations enseignantes, fait exception "pour les noviciats qui sont destinés à former le personnel des écoles françaises à l'étranger, dans les colonies et dans les pays de protectorat."

"Permettez-nous également de vous rappeler qu'Emile Combes, l'auteur de la loi de 1904, attribuait à cette exception un sens très large dans le discours qu'il a prononcé le 28 mai 1904 devant la Chambre des Députés.

Il admettait qu'une congrégation qui se verrait refuser l'autorisation d'enseigner en France pourrait demander aussitôt à se constituer sous forme de mission. "Il est tellement vrai, disait-il, que tel est le sens des prescriptions légales, telles qu'elles découlent et de la loi du 1er juillet 1901 et du texte que vous avez voté dans les deux premiers articles (de la loi de 1904) que l'année dernière, lorsqu'il s'est agi des congrégations enseignantes d'hommes et de femmes auxquelles vous avez refusé l'autorisation, j'ai dû, en réponse à une demande qui m'était adressée par quelques membres de cette assemblée touchant les établissements d'enseignement ou les établissements hospitaliers qu'avaient ces mêmes congrégations à l'étranger, faire la réponse que j'avais indiquée par une sorte de prévision, dans l'exposé des motifs; cette réponse consistait à dire: Si ces congrégations une fois supprimées par le refus d'autorisation déposent en nos mains une demande nouvelle, limitée à ce point de vue spécial, nous l'instruirons avec l'esprit d'équité que réclame semblable sujet et nous vous l'apporterons."

"Les signataires de cette lettre, Monsieur le Président, professent les opinions politiques ou philosophiques les plus diverses; mais, pour des raisons nationales, dont ils ont été à même de peser toute la gravité, ils sont unanimes à vous demander de sauver les congrégations françaises d'Amérique latine en leur accordant des noviciats. Ils sont tous convaincus par leur expérience directe que l'enseignement de ces congrégations est une des conditions préalables du rayonnement intellectuel et moral de la France en Amérique latine..

Parmi les signataires, relevons entre autres, les noms suivants:

Charles Richet, professeur honoraire à la faculté de médecine; Pierre Janet, professeur au Collège de France; Paul Janet, professeur à la Sorbonne; Lévy-Bruhl, professeur honoraire à la Sorbonne; L. Lapicque, professeur à la Sorbonne; Lanson, directeur de l'Ecole normale supérieure; G. Jèze, professeur à la Faculté de droit; Germain-Martin, professeur à la faculté de droit.

—:*:—

A nos journaux, la S. J. Baptiste reconnaissante

Remerciements pour l'aide à sa lutte d'affranchissement économique

Montréal. — "La S.-Jean-Baptiste de Montréal, fait observer son président général, M. Léon Trépanier, a entrepris, au cours de 1926, une *vaste campagne en faveur de l'émancipation économique* des nôtres: elle croit, en effet, avec notre grand économiste, M. Edouard Montpetit, que "LA QUESTION ECONOMIQUE EST DEVENUE AUJOURD'HUI UNE QUESTION NATIONALE" — *une question dont la solution est maintenant commandée par notre désir de survivre comme race.*

"C'est à cette noble tâche que travaille ardûment la Caisse Nationale d'Economie, due au patriotisme pratique de notre société nationale. Car cette oeuvre, absolument sans but lucratif, cherche à assurer, sous la surveillance de l'Etat, non seulement l'aisance aux Canadiens-Français, grâce à leurs épargnes, mais aussi à développer nos institutions nationales au moyen de son capital inaliénable, vraie puissance pour la race, puisqu'il nous pourra définitivement libérer des marchés monétaires étrangers.

Cette belle oeuvre, à la fois humanitaire et patriotique, a considérablement été aidée par la presse de chez nous au cours des premiers mois de sa grande campagne nationale; aussi est-ce pourquoi, en ma qualité de président général de la S.-J. Baptiste de Montréal, je tiens à lui en manifester, aujourd'hui, notre vive reconnaissance.

"Aux vaillants journaux qui luttent pour l'émancipation économique des nôtres, la S.-J. Baptiste, de Montréal, présente ses souhaits les plus patriotiquement sincères de prospérité, pour 1927, et demande instamment à tous nos compatriotes de les encourager et de leur parole et de leurs deniers, puisque c'est avec eux seuls que nous pourrons enfin nous affranchir du capital étranger".

La population de la Saskatchewan est de 821,042 âmes

Augmentation de 63,532 âmes en 5 ans; 39,924 à la campagne, 23,608 dans les villes

Ottawa. — Le recensement de juin dernier donne à la Saskatchewan une population de 821,042, soit une augmentation de 63,532 sur celui de 1921. La campagne compte 578.476 âmes c.-à-d. 39.924 de plus, et les villes 242,566, c.-à-d. une augmentation de 23,608. En voici le détail:

Villes (Cities)

	1926	1921
Moose Jaw	19,039	19,285
North Battleford	4,787	4,108
Prince-Albert	7,873	7,558
Régina	37,329	34,432
Saskatoon	31,234	25,539
Swift Current	4,175	3,518
Weyburn	4,119	3,193

Bourgs (Towns)

Alameda	291	208
Alsask	292	360
Arcola	685	605
Asquith	281	311
Assiniboia	1,245	1,006
Balgonie	234	204
Battleford	1,018	1,229
Biggar	2,034	1,535
Bredenbury	305	290
Broadview	781	839
Cabri	497	532
Canora	1,121	1,230
Carlyle	388	394
Carnduff	573	494
Caron	242	243
Craik	603	570
Davidson	602	652
Delisle	360	273
Duck Lake	587	437
East End	420	427
Estevan	2,336	2,290
Fleming	242	263
Foam Lake	436	451
Francis	171	173
Govan	456	495
Gravelbourg	1,201	1,106
Grenfell	699	765
Gull Lake	908	788
Hanley	368	312
Herbert	997	827
Humboldt	1,751	1,822
Indian Head	1,313	1,439
Kamsack	1,948	2,002
Kerrobert	751	788
Kindersley	987	1,003
Langham	416	430
Lanigan	403	426
Leader	526	765
Lemburg	484	472
Lloydminster	847	469
Lumsden	530	498
Macklin	396	364
Maple Creek	930	1,002
Melfort	1,605	1,746
Melville	3,352	2,808
Milestone	396	472
Moosomin	1,121	1,099
Morse	528	559
Mortlach	394	398
Nokomis	496	547
Ogema	427	342
Outlook	634	704
Oxbow	615	602
Qu'Appelle	640	688
Radisson	368	431
Radville	1,082	883
Rosetown	1,142	865
Rosthern	1,273	1,074
Rouleau	584	590
Saltcoats	424	479
Scott	215	236
Shaunavon	1,459	1,146
Sintaluta	302	320
Star City	622	591
Strasbourg	482	514
Sutherland	1,010	961
Tisdale	846	785
Unity	747	611
Vonda	383	383
Wadena	503	544
Wapella	393	401
Watrous	1,172	1,101
Watson	407	398
Whitewood	513	499
Wilkie	1,041	778
Wolseley	944	956
Wynward	833	849
Yellowgrass	483	468
Yorkton	4,458	5,151
Zealandia	203	245

Circonscriptions électorales

	1926	1921
Assiniboia	37,854	34,789
Rural	28,167	26,201
Urban	9,687	8,588
Humboldt	41,132	37,128
Rural	33,548	30,541
Urban	7,784	6,587
Kindersley	31,832	28,997
Rural	26,607	24,409
Urban	5,225	4,588
Last Mountain	35,608	34,054
Rural	29,575	27,949
Urbain	6,033	6,105
Long Lake	33,280	32,398
Rural	25,728	24,962
Urban	7,552	7,246
MacKenzie	38,179	34,669
Rural	33,794	30,581
Urban	4,585	4,088
Maple Creek	39,444	38,586
Rural	32,062	32,658
Urban	7,382	5,928
Melfort	38,403	30,716
Rural	32,943	26,357
Urban	5,460	4,359
Melville	38,591	36,842
Rural	28,993	27,807
Urban	9,598	9,035
Moose Jaw	42,495	42,243
Rural	18,930	18,791
Urban	23,566	23,452
North Battleford	38,829	34,451
Rural	31,230	27,911
Urban	7,599	6,540
Prince-Albert	44,136	39,126
Rural	30,568	27,763
Urban	13,568	11,363
Qu'Appelle	34,055	33,003
Rural	24,672	23,284
Urban	9,383	9,719
Régina	44,463	40,621
Rural	6,198	5,143
Urban	38,265	35,482
Rosetown	30,903	29,341
Rural	23,493	22,979
Urban	7,410	6,362
Saskatoon	47,109	40,712
Rural	13,678	12,848
Urban	33,431	27,864
South Battleford	40,816	35,070
Rural	32,194	27,831
Urban	8,622	7,239
Swift Current	39,988	40,305
Rural	30,138	31,024
Urban	9,850	9,281
Weyburn	40,352	37,431
Rural	29,749	28,383
Urban	10,603	9,048
Willow-Bunch	47,380	39,257
Rural	40,110	34,005
Urban	7,270	5,252
Yorkton	36,192	37,857
Rural	26,299	27,125
Urban	9,893	10,732

—:*:—

Comment protéger au Canada les droits de la minorité

UNE OPINION DU "MANITOBA FREE PRESS"

Winnipeg. — Le "Manitoba Free Press", en parlant de la prétention du premier ministre Taschereau à savoir que le consentement de chacune des provinces est nécessaire pour que la constitution canadienne puisse être amendée, dit: "Cette idée est enfantine et coloniale au plus haut degré; et nous sommes sûrs que nos amis canadiens-français la considéreront comme indigne d'eux, une fois qu'ils auront donné toute l'étude que le sujet demande. Quand ils envisageront les réalités de la situation, ils verront bien que leur protection ne peut êtr imposée du dehors; ce doit être une protection domestique basée sur des engagements conclus et observés honorablement. Une telle protection, suffisante et permanente peut s'obtenir sans difficulté, s'ils y consentent.

"Le temps est venu pour le gouvernement du Dominion et les provinces de conférer ensemble dans le but de s'entendre sur les procédures à suivre dans l'amendement de la constitution. Il n'y aura, nous en sommes convaincus, aucune difficulté à obtenir une entente qui protège en tout temps les droits de langue et d'instruction que possède la minorité d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Ceci sera une protection au lieu de la supposée protection dont ils croient maintenant jouir.

"S'ils persistent à laisser les choses comme elles le sont, par lesquelles le parlement britannique a le pouvoir d'amender la constitution canadienne, cela voudra dire que, de fait, le pouvoir de changer la constitution est investi seulement dans le parlement canadien. Parce que le parlement britannique adoptera toute loi d'amendement que le parlement canadien lui demandera d'adopter, il n'oserait jamais faire autre chose. Nous suggérons à nos amis canadiens-français de considérer ce fait qui éclaircira leurs idées.

—:*:—

Le calomniateur

Contre la calomnie il n'y a pas de défense possible.

Les armes du calomniateur sont d'autant plus nombreuses et d'autant plus meurtrières qu'elles sont nuisibles. Pour lui tous les moyens sont bons: une parole, un signe de tête, un haussement d'épaule, un regard, un sourire, que sais-je? Sa parole fiéleuse est comme le gaz empoisonné véhiculé par l'air, semant partout sur son passage la contagion et la mort.

L'homme le plus prudent ne peut échapper à ses attaques car c'est toujours à la faveur de ses airs de justice et de vérité qu'il trame ses plans. C'est la lame du noir assassin qui cherche le coeur de sa victime. C'est la flèche empoisonnée dont les blessures sont incurables. C'est le dard du serpent immonde qui sème partout la mort en faisant une proie de l'innocence.

Celui qui s'introduit dans votre demeure ou celui qui vous rencontre sur un chemin public, vous enlèvet vos petites économies amassées péniblement, au prix de mille sacrifices, vous fait un tort immense puisque vous en souffrirez dans votre famille, c'est un coupable. Cependant avec du courage, de l'énergie, un travail laborieux et économique, on peut encore se remettre à flots. Votre réputation n'en souffre pas. Vous aurez la confiance de vos amis qui connaissent votre probité proverbiale. Vous n'avez pas tout perdu.

Celui qui met le feu à votre foyer est aussi un coupable, direz-vous. La voûte céleste restera votre toit et les étoiles vous serviront de flambeaux. Vous souffrirez de la faim, du froid que les morsures de l'hiver rendront encore plus pénibles si vous n'avez pas de vêtements pour vous protéger contre la bise. Ne désespérez pas, la charité viendra à votre secours, on vous fournira, qui, du pain, qui des vêtements. On vous fournira un gîte, où au sein de votre famille malheureuse, vous goûterez un peu de consolation dans votre misère.

Qu'est-ce que tout cela, comparé à ce que fait le calomniateur, qui se couvre souvent du manteau de la charité chrétienne pour mieux servir sa cause?

Le calomniateur, le voilà le grand coupable à qui il faut beaucoup pardonner parce qu'il a beaucoup péché.

Dr. E.-N. DESROSIERS.

—:*:—

La mort d'un aigle

Un aigle dormait au soleil. Et, soudain, s'éveillant, il s'élance, frappant les airs de ses ailes puissantes. Mais, tout à coup, il hésite, il chancelle comme sous le choc d'une force invisible. Il descend, descend, descend lentement, en décrivant des cercles de plus en plus rétrécis; il se rapproche du sol, il tombe et reste là immobile après quelques effrayantes convulsions.

Etonné, le voyageur qui l'avait suivi des yeux s'approche et essaie de soulever cette masse encore palpitante... Un petit serpent se détache du corps inanimé de l'oiseau et s'enfuit à travers les plantes du sol.

Attiré par la chaleur des plumes de l'aigle, le serpent s'était glissé sous son aile pendant qu'il dormait et quand l'aigle l'emportait dans les airs, il l'avait mordu de sa dent empoisonnée.

Jeune homme, cette scène ne te dit-elle rien?

Oh! ne reste pas dans l'inaction! Oh! ne laisse pas pénétrer dans ton imagination et dans ton coeur, ces rêveries si douces et si attravantes!

Elles te tueraient!

BELLEVUE, Sask.

Naissances:

M. et Mme Harry Comeau un fils baptisé le 5 nov., sous les prénoms de Joseph, André, Albert; parrain et marraine, M. et Mme Arthur St-Hilaire.

M. et Mme Eugène Leblanc, une fille baptisée le 9 nov., sous les prénoms de Marie-Rose, Rita; parrain et marraine: M. et Mme Léandre Gaudet.

M. et Mme Joseph Gareau, une fille baptisée le 12 nov. sous les prénoms de Marie Florence Lilia; parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boucher.

M. et Mme Jean Gaudet un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Renald, Sylvain; parrain et marraine, M. et Mme Paul Chamberland.

Mariage:

Le 23 nov., M. Emilien, fils de M. Albert Ethier de Hoey, unissait sa destinée à Mlle Ina Comeau de Bellevue. Aux jeunes époux nos meilleurs voeux.

Maladie:

Il y a quelques cas de grippe de ce temps-ci à Bellevue dans les familles Josaphat Bourdon, Emery Gaudet, J.-B. Duval et Alfred Roch. Nous leur sohaitons prompte guérison.

Ecoles:

L'instituteur de l'école Bellevue, M. Maurice Rompré nous a quittés pour aller enseigner à l'école Shannon Lake.

Mlle Antoinette Grenier, institutrice à l'école Gaudet est en repos pour un an; Mlle Longtin de Prince-Albert la remplace à l'école Gaudet; et M. J.-B. Goulet arrivé depuis quelques jours parmi nous, sera l'instituteur de l'école Bellela culture des céréales et l'industrie vue.

ST-HIPPOLYTE, Sask.

—Madame J.-B. Poulin qui était allée à Saskatoon à cause de sa santé, a subi une grave opération.

Cette famille est grandement éprouvée depuis quelque temps et nous lui offrons nos sympathies.

Avec la température plus clémente que nous avons nos jeunes gens qui étaient allés faire du bois au nord, s'en reviennent contents, et disent qu'il n'y a pas d'argent à faire par là à charroyer des dormants.

WHITE STAR, Sask.

—En lisant les minutes de la première assemblée mensuelle du Conseil de la municipalité rurale de Buckland No. 491, tenue le troisième jour de janvier 1927, dans la chambre No. 3 de l'édifice de la Banque de Commerce, Prince-Albert; nous remarquons entre autres les décisions suivantes:

La démission de M. O. N. Granum gardien de fourrière de Spruce Home est acceptée. Les nouveaux gardiens de fourrière choisis pour l'année 1927 sont: L. Lemoal, N. W. 11-50-26 — N. F. Elliot, S. W. 5, 48, 27 — W. A. Laing, S.W. 28, 50, 27 — J. Thorne S.W. 10, 51 27 — A. D. Clarke, N. W. 10, 51, 26. — C. Newell, N.W., 9, 51, 25

—Il est convenu que pendant l'année 1927 chaque conseiller devient garde feu de sa division respective.

Une longue discussion eut lieu à propos de l'inspection et l'extermination des mauvaises herbes, le laiteron vivace en particulier; il fut, proposé par Sedman et finalement accepté par l'assemblée que le secrétaire soit autorisé d'afficher publiquement la demande d'un inspecteur général des mauvaises herbes pour la municipalité, en plus un autre inspecteur pour chacune des divisions 1 et2, 3 et6, 4 et 5.

Toute personne intéressée doit se présenter devant le conseil à la réunion du mois de février.

—Pour les dépenses de cet hiver, les sommes suivantes sont attribuées par divisions: Div., 1, $150.00 — Div. 2, $100.00; Div. 3, $75.00; Div. 4, $100.00; Div. 5, $100.00.

O. J. Godfrey et Co. sont nommés auditeurs de la Municipalité pour 1927.

—Les appointements pour le maire, les conseillers et les ouvriers sont comme suit: Maire, $5.00 par jour; conseillers, $4.00 par jour; ouvriers: hommes, 30 sous de l'heure homme et chevaux 50 sous.

—Le conseiller Spratt est autorisé à faire faire toutes réparations jugées nécessaires à la demeure de Gabriel Andrews, Alingly, ainsi que l'achat de vêtements, épiceries, etc. pour les besoins immédiats de cette famille sans ressources.

—Il est résolu que des Copies de la résolution prise par cette municipalité appuyant celle de la municipalité rurale de Star City No. 42. relative aux secours urgents demandés à la province et au dominion pour venir en aide dans la destruction et le contrôle des mauvaises herbes soient remises à nos membres des législatures provinciale et fédérale.

—Le Docteur W. C. Bliss est nommé médecin officiel pour 1927.

—Attendu qu'il est impossible de percevoir certains comptes de M. Gun $560.00, de Mme C. Hodkinson $590.00 pour assistance médicale, il est décidé de les portrer au débit du fonds général de la municipalité au 31 décembre 1926.

Conseillers présents: T. Lashowsky, W. H. Sedman, RR. Evans, A. Mayers, H. Hitz et E. P. Spratt.

M. le maire Mc Leod d'Alingly présidait.

—M. Armand Masserey est à l'hôpital malade ainsi que Mme Logodin qui souffre de la grippe.

—:*:—

Un sang faible

"Ma femme était malade depuis longtemps," écrit M. S. K. Romanis de Torlea, Alta. "Les docteurs lui dirent que son sang était trop faible et lui donnèrent toutes sortes de médecines mais aucune ne lui fit du bien. On nous parla alors du Novoro du Dr. Pierre et nous en achetâmes deux bouteilles à l'agent local. Elles lui firent un grand bien. Elle continua à employer ce remède et jouit maintenant d'une bonne santé." Cette incomparable médecine herbeuse régularise l'estomac, augmente les sécrétions du suc gastrique et facilite la digestion. Un simple essai prouvera ses mérites. Ne demandez pas ce remède au pharmacien car des agents spéciaux, seuls, peuvent le fournir directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LES NOUVELLES

CHEZ NOUS ET AILLEURS

Un volume à méditer

Pour commémorer le dixième anniversaire de fondation de l'Action Française de Montréal, M. l'abbé Lionel Groulx vient de réunir quelques-uns des vigoureux plaidoyers qu'il a faits depuis dix ans sur notre "action intellectuelle", sur "l'amitié française d'Amérique", sur "nos devoirs envers la race".

Ce volume de deux cent soixante-quinze pages, contient aussi les paroles prononcées à Québec lors du Congrès de la Langue Française en 1912, ce sont les pages que l'on aimera peut-être à relire aujourd'hui, vu la personnalité de l'auteur à la fois littérateur, historien et homme d'action.

La lecture de ces pages anciennes attestent que l'auteur de Dix ans d'Action Française savait unir dès cette époque, un intellectualisme puisant sa force d'expression à la source française, à une conviction solide et sensée, de la rendre canadienne par les idées omises.

La Librairie d'Action Française marque le dixième anniversaire d'existence de son oeuvre doctrinale et de patriotisme réfléchi, en présentant à sa sympathique clientèle, une vigoureuse synthèse d'un des meilleurs écrivains de l'heure.

En vente à la Librairie d'Action Française, 1735, rue S.-Denis, Montréal. Prix 75 sous.

—:*:—

Ce sont les grévistes qui paient

Londres. — Toutes les grèves sont payées par les grévistes; ce sont eux qui y perdent en fin de compte. En voici encore un exemple: la grève générale des employés de chemins de fer de mai dernier en Angleterre a coûté plus d'un million de livres sterling. A la déclaration de la grève, l'Union avait en mains 727,000 livres sterling; or elle a dû payer à ses grévistes 1,750,000 livres, ce qui veut dire qu'elle a hypothéqué pour la balance le fonds des accidents, le fonds des impotents et tous les autres fonds de secours aux membres.

L'Union veut maintenant prélever une somme supplémentaire de 3 "pence" par semaine, mais les membres commencent à en avoir assez.

—:*:—

De l'or français aux Etats-Unis

New-York. — 142,000,000 de francs en or français, soit $5.680,000 sont arrivés aux Etats-Unis à bord du paquebot France. C'est le troisième envoi d'or et le plus considérable depuis le commencement du mois. On croit que la France est en voie de se constituer un fonds de crédit dans la république américaine.

—:*:—

Amélioration de l'auto Ford de 1927

La Cie d'autos Ford a ajouté cette année à ses voitures un carburateur nouveau genre dont elle attend grand succès.

Le carburateur ancien modèle convenait à l'essence pure d'autrefois, mais depuis que la gazoline n'est guère autre chose que du pétrole il ne donnait plus satisfaction. C'est pourquoi la Cie Ford équipe maintenant ses autos d'un carburateur mieux adapté aux besoins actuels. Combiné avec le carburateur se trouve un vaporisateur chauffé à blanc en trente secondes par le tuyau d'échappement, si bien que le gaz et l'air arrivent dans la chambre de combustion au point le plus propre à produire une explosion puissante et sèche. Résultats: plus de milles par gallon d'essence, facilité d'aller lentement sans changer de vitesse, accélération rapide, mois de trouble en hiver, graissage plus effectif, en un mot plus de confort et plus de pouvoir.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE MADONE, Sask.

Un instituteur modèle

—A l'hôpital de Prince-Albert, mourait dernièrement M. J. Ernest Tremblay, l'un de nos instituteurs. La mort de M. Tremblay mérite plus qu'une simple mention. M. Tremblay n'était pas seulement instituteur, il était surtout un éducateur. Riche, indépendant, M. Tremblay n'avait aucun besoin de travailler pour vivre, et cependant, malgré une constitution très faible, quoique toujours malade, il est resté au travail jusqu'au dernier moment. La mort l'a surpris sur la brèche. Dans ses conversations, toujours sérieuses, pleines de courtoisie, et d'une correction impeccable, il aimait à parler du rôle du maître dans une classe d'enfants. Certes, il n'était pas un "bourreau de crânes", il s'appliquait surtout à former le coeur et le jugement de l'enfant. Pour cela la leçon de catéchisme était son grand cheval de bataille. Ce qui ne l'empêchait d'avoir toujours les meilleurs rapports de l'inspecteur. Il jouissait même d'une "invitation perpétuelle" de la part des hauts officiers du Département d'Education, d'adresser la parole à toutes les Conventions d'Instituteurs. Les contribuables de son district scolaire avaient pour lui la plus haute estime. Le sachant malade, ils le gâtaient, peut-on dire. Les viandes les plus délicates lui étaient apportées plus qu'en abondance; sachant qu'il saurait rattraper le temps perdu, aucun compte ne lui était tenu pour les nombreuses absences forcées que lui imposaient la maladie et les longues semaines d'hôpital. On lui octroyait l'un des salaires les plus élevés payés à nos instituteurs, lesquels on le sait, n'ont pas à se plaindre dans notre province. M. Tremblay était encore un catholique exemplaire, et si grande était l'estime qu'on avait pour sa personne et son enseignement franchement chrétien, que les parents non-catholiques obligeaient tous leurs enfants sans exception à rester à la classe pour la leçon d'enseignement religieux. Il y aurait long à ajouter sur l'instituteur modèle qui vient de disparaître. M. Tremblay faisait partie de la belle phalange d'apôtres venus "du vieux Québec". Il avait compris le rôle providentiel que les Fils de la Vieille Province avaient à jouer dans les grandes plaines; il s'y était mis avec calme, mais persévérance et méthode, sans ostentation, sans grandes phrases, mais non sans efficacité. Il aura été un semeur d'union nationale, et plusieurs, par lui, aimeront les deux idiomes de l'Elément hétérogène du grand Ouest. M. le curé Lucien Demers a chanté une grand'messe pour le repos de son âme. De nombreux amis ont tenu à venir assister à cette messe afin de rendre un dernier souvenir à sa mémoire.

A Mme Tremblay, retournée dans l'Est, avec les restes de son époux, le courriériste de Bonne Madone offre ses vives condoléances.

—On annonce, pour le mois d'avril, l'arrivée d'une nouvelle famille. Un bon canadien-français de Providence, R. I., doit venir s'établir ici en la personne de M. J. A. Talbot, avec sa famille.

—M. A. Benoit, venu déjà faire un voyage d'expérimentation l'automne dernier, nous reviendra aussi au printemps avec sa famille. M. Benoit est un brave acadien établi aux Etats-Unis. Bienvenue anticipée aux compatriotes. Peu de terres restent à prendre dans ce district, mais il en reste encore quelques-unes qui seront vite prises par les étrangers à moins que les nôtres ne se hâtent.

—Dimanche dernier avait lieu la 5e partie de cartes de notre "whist drive". Seize tables ont joué une série de 24 mains avec l'entrain des meilleurs jours. D'après la théorie einsteinienne seize tables constituent un succès pour notre petit groupe. Notre salle paroissiale, terminée depuis le milieu de décembre dernier semble devenir rapidement un centre d'attraction. Vaste, abondamment éclairée par de nombreuses ampoules électriques, bien chauffée, elle attire même les voisins. Wakaw, Crystal Spring, Hoodoo, St Benedict, Domremy, et même Bellevue nous ont honoré de visiteurs toujours bienvenus.

La dernière partie de cartes était sous le patronage des familles Charles Simonot et Georges Revoy. Toutes deux ont servi un délicieux goûter à l'issue de la soirée. Elles ont aussi généreusement offert les prix aux gagnants. Madame Raymond Besette, a été l'heureuse gagnante du premier prix pour les dames, et M. Médard Besette, pour les messieurs. Des bruits ont ainsi circulé mentionnant Mme Rémi Vey et M. Ignace Kungle comme ayant droit à des prix de consolations...

Ces parties de whist se continueront chaque dimanche pendant toute la saison d'hiver. Un record des points de chaque partie est scrupuleusement gardé. Deux prix de valeur récompenseront l'assiduité et le savoir faire des meilleurs joueurs à la fin de la saison.

FRENCHVILLE, Sask.

Voici le recensement officiel de la paroisse tel qu'il a été fait en mai dernier: Familles, 39; célibataires avec résidences 12; célibataires employés sur la ferme 7; âmes, 59; communiants 122; non-communiants 37.

Nous sommes heureux de publier ce recensement extrait des archives de l'archevêché, d'autant plus que dans certains quartiers on prétendait que notre groupe ne se composait que d'une quinzaine de familles.

BILLIMUM, Sask.

—Le 15 janvier, nous avons eu notre assemblée annuelle de l'école McDonald-Dale No. 9003. M. Constant Wanlin fut élu commissaire remplaçant M. Veturat; M. Bernard Maillot, auditeur, remplaçant M. C. Jacquin. Tout se passa bien et nous espérons que nos commissaires canadiens-français feront de leur mieux pour remplir leur devoir.

—M. Bertrand Cardiner et Mlle Germaine Maillot étaient en promenade à Swift Current, ces derniers temps.

—M. et Mme Sinai Brière passèrent quelques jours à Ponteix chez leurs frère et soeur.

—Mlle Georgine Mongeon est en promenade à Ferland chez sa soeur, Mme Patoine.

—M. le curé Adam, M. Félicien Cop et les autres syndics allèrent à Lazemore ces jours derniers pour acheter le bois de construction pour notre église. Les travaux commenceront aussitôt le beau temps; tous les paroissiens français promettent de fournir largement leur part de travail volontaire.

—M. Hector Lemoine a vendu sa terre à un Anglais; les rumeurs courent qu'il doit retourner en Belgique.

PRUD'HOMME, Sask.

—Notre église s'est enrichie d'un nouveau chemin de croix. Ce chemin de Croix fabriqué en Belgique, véritable chef-d'oeuvre, est un don de M. Georges Van Compenhout. L'érection solennelle en eût lieu dimanche le 16 déc.

—MM. C. Lepage et E. Marcotte ont été élus commissaires en remplacement de MM. Henri Smith et François Hounjet, sortant de charge.

—Lundi, 24, avaient lieu les funérailles de M. Adélard Painchaud, décédé à l'hôpital St-Paul, Saskatoon, après avoir subi une opération. A la famille si cruellement éprouvée, (deux morts en un mois) nos plus sincères condoléances.

—Le 26, Mgr Bourdel bénissait le mariage de Mlle Louisa Brier de Prud'homme et de M. Jean Baptiste Trémel de Peterson; nos meilleurs souhaits aux heureux époux.

ALDINA, Sask.

—Mercredi, le 9 février à 10 h a.m., aura lieu en l'église de Notre Dame de Pontmain du Lac Maskeg le service anniversaire du R. P. Xavier Simonin, O.M.I.

—Le 24 janvier, Daniel Renaud et Juliette Renaud étaient unis par les liens matrimoniaux en l'église paroissiale. Des chantres, amis de la famille, firent entendre de jolis cantiques et le soir, une foule nombreuse se pressait chez Mme Vve Cléophas Renaud, mère de la nouvelle épouse; on s'y amusa ferme et longuement à la canadienne.

—M. J.-B. Proulx est l'heureux père de deux gros garçons qui répondront aux noms de Jean et de Paul. Félicitations!

COMMUNIQUÉS NON SIGNÉS

Il nous arrive assez souvent de recevoir des lettres, des communiqués et des articles non signés pour publication dans le "PATRIOTE". Nous répétons une fois de plus que ces écrits sont considérés comme non avenus.

GRAVELBOURG, Sask.

CHRONIQUE DU COLLEGE

L'événement de la semaine fut le départ du révérend Père Josaphat Magnan. Les visiteurs affluèrent au collège, de bonne heure dimanche après-midi. Ce fut un flot continu d'amis depuis lors jusqu'au soir. Les Chevaliers de Colomb vinrent en corps; mais les Dames Patronnesses les avaient précédés. Ceux-là étaient bien une douzaine, celles-ci plus de quarante. Ils savent dignement faire les choses mais, pour plaire, peut-on égaler nos dames? A la réunion de ces dernières, dit-on, ce fut un long échange d'amabilités; on y voyait de riches costumes, et vous devinez que dans la salle de récréation on sentait un parfum autrement bon que celui du tabac. On ne se contenta point de paroles charmantes; les messieurs présentèrent cinquante piastres, mais les dames en avaient offert cent cinquante. Pour une fois, avouons-le, les reines l'ont emporté sur les rois. Je vais même citer une gracieuse adresse qui fut admirablement bien lue par madame Juge Gravel. Dame Rumeur prétend—que de secrets elle révèle!—que soit pendant la lecture soit pendant la spirituelle réponse du père provincial, les yeux coulèrent abondamment. Il y a ainsi de profonds sentiments d'attachement sincère que les paroles ne sauraient exprimer et que seules les larmes peuvent traduire.

Gravelbourg, Sask., le 23 jan. 1927
Au R. P. Josaphat Magnan, O.M.I.
Au Collège de Gravelbourg.
Mon Révérend Père,

Les Dames patronnesses du Collège désirent vous présenter leurs félicitations à l'occasion du grand honneur qui vient de vous être conféré. La communauté des RR. PP. Oblats, en vous plaçant à la tête de l'une de ses provinces, a rendu hommage à la dignité et à la sainteté de votre vie en même temps qu'elle a témoigné de son entière confiance dans vos talents de chef et d'administrateur.

Vous avez consacré les six dernières années de votre vie au service de la grande oeuvre qui nous est chère à tous: celle du Collège de Gravelbourg. Cette institution, dont l'existence était si précaire lors de votre arrivée, s'est affermie sous votre sage administration; elle a grandi et s'est développée. Nous sommes bien loin du temps où l'on doutait encore de son avenir. Nous savons que son succès est dû, pour une très large part, à votre zèle, à votre activité, ainsi qu'à la sûreté de votre jugement. Pour nous, vos humbles collaboratrices, qui avons apporté notre faible contribution à cette grande oeuvre, et qui avons joint nos modestes efforts aux vôtres, nous sommes fières des beaux résultats obtenus jusqu'à présent. Nous sommes heureuses que la Communauté des RR. PP. Oblats ait reconnu votre mérite. Elle n'est que celui qui avait pendant six ans dirigé si brillamment les destinées du Collège naissant de Gravelbourg était un homme précieux, et que le temps était venu de mettre à sa disposition un champ d'action plus vaste. De même que votre prédécesseur dans la direction de ce collège, le distingué Père Marcotte, qui nous a laissés pour occuper la présidence de l'Université d'Ottawa, — où le gouvernement français l'honora, il n'y a pas longtemps d'une faveur toute spéciale, — vous avez, vous aussi, gravi les sommets et pris possession d'un poste très élevé. Placé à la tête d'une province, ayant sous votre juridiction une centaine de religieux, de grandes questions s'agiteront devant vous, des problèmes plus compliqués, des décisions plus importantes et comportant plus de responsabilité, vous fourniront l'occasion de déployer ces belles qualités que vous avez manifestées depuis six ans à Gravelbourg avec tant de profit pour nous tous. Nous sommes contentes de tout cela, mais nous en sommes aussi bien peinées, parce que nous allons perdre un Supérieur qui s'est rendu cher à toutes notre population. Son zèle pour l'oeuvre nationale qu'est celle de notre collège classique, son urbanité, son bon coeur, l'ont fait chérir de tous ses collaborateurs. C'était un plaisir que de travailler avec lui et pour lui! Veuillez croire, mon révérend Père, que nous vous regretterons toujours. Mais nous espérons bien que dans le nouveau poste où la Communauté vous appelle, vous ne nous oublierez pas. Nous sommes certaines que le Collège de Gravelbourg gardera toujours une large place dans votre coeur, et que tout en remplissant avec votre zèle et votre impartialité accoutumés les devoirs de votre haute charge de Provincial, vous saurez trouver le temps de vous occuper de notre collège et de veiller sur son développement. Nous comptons sur vous, mon Révérend Père, pour faire de cette institution le château-fort de la race française en Saskatchewan. Fasse le Ciel que notre jeunesse y vienne toujours puiser sa formation dans l'étude des grands maîtres classiques, latins, grecs et français, et conserve ainsi à notre race le prestige intellectuel dont elle jouit à travers tout le Canada.

Les Dames Patronnesses du Collège de Gravelbourg.

Dans la soirée, les élèves donnèrent une séance. Ils jouèrent quelques beaux morceaux de fanfare, toujours sous l'habile direction du dévoué M. Lussier. On répéta la comédie: "La Famille Plumard". Puis, au nom de ses confrères, M. Sabourin lut d'une voix vibrante la belle adresse que voici.

Au Très Révérend Père
Josaphat Magnan, O.M.I.,
Provincial du Manitoba,
Très Révérend Père Provincial,

Dès votre première apparition comme Provincial, au soir du 14 janvier dernier, spontanément, solennellement, et en notre présence, les autorités du collège et de la paroisse vous offrirent leurs plus respectueux hommages.

Ce soir, alors que nous sommes encore sous l'impression de cet émotionnant spectacle, vous daignez nous réapparaître. Veuillez donc avoir pour agréable que les élèves du collège Mathieu de Gravelbourg vous acclament de nouveau, vous saluent avec fierté, vous expriment à leur tour leurs divers et très profonds sentiments. Les raisons de ces acclamations, de ces saluts et de ces hommages, permettez-leur de vous les dire.

Nous voyons en vous un père aimant qui ne veut que notre bien, un père que nous avons appris à aimer, un père que nous espérons revoir souvent.

Nous avons en vous un administrateur.

Depuis de nombreuses années vous dirigez des maisons d'éducation. Or, grâce à votre sage administration, les étonnantes heures du progrès, de progrès bien marquants, quasi imprévus, suivirent de près les difficiles périodes de fondation.

Nous voyons en vous un éducateur.

Au cours de votre supériorat en cette maison bénie, combien de fois votre leçon des lèvres d'or, emblèmes de l'immuable constance dans le bien, dans le travail, n'en engage-t-elle pas à passer de l'idée à la pratique, à contracter de bonnes habitudes, à préparer sérieusement leur avenir! Combien de fois, vos préoccupations d'éducateur nous ont-elles appris qu'avant tout, pour devenir et pour demeurer des hommes, d'une indépendance, non pas désordonnée, mais vertueuse; des chrétiens, de la trempe des militants; des catholiques, dignes de nos ancêtres et dociles aux plus hautes vocations, rien ne s'imposait tant à notre âge que la piété, l'étude, la vertu, le combat contre la mollesse et la légèreté, et la correction de la trop aimable jeunesse!

Ces principes, Très Révérend Père, vous les avez inculqués à plusieurs générations de la jeunesse étudiante, en qui vous ne cessez de voir une des plus précieuses espérances de l'avenir. D'ailleurs, de cette éducation donnée et acceptée, qu'en est-il sorti? Une élite qui déjà va de l'avant, sans oublier l'éducateur que vous êtes.

Enfin, si nous considérons l'ensemble de votre carrière de missionnaire, de prêtre et de religieux Oblat de Marie-Immaculée, sous l'angle le plus caractéristique, que voyons-nous?

Soit que nous vous retrouvions auprès des Indiens, auprès des juniorisés ou auprès des collégiens; au début d'une oeuvre, au cours d'épreuves ou en plein succès; aux jours de l'illustre Monseigneur Langevin, des très regrettés Pères Dandurand, Gladu, Lacasse et Caron; aux jours de nos fêtes publiques ou intimes, soit en toutes autres circonstances, nous voyons vos instincts marqués au triple cachet de l'autorité, de la dignité religieuse et du dévouement.

Très Révérend Père, nous gardérons fidèlement le souvenir de votre mémoire et de vos oeuvres, et si la journée de demain imprègne en nos coeurs des sentiments de tristesse à cause de votre départ de cette Alma Mater, elle ne comportera pas moins de motifs de joie, à la pensée que l'appel sublime de l'autorité religieuse vous a mis à la place d'honneur, à la tête d'une province.

Assurément, des plaines de Gravelbourg, de la féconde plaine des "Survivants", vous arrivent des félicitations chaleureuses et des souhaits de succès. Que les nôtres vous soient particulièrement chers.

Oui, à l'occasion de cette séance qui vous est respectueusement offerte, permettez-nous de vous offrir nos voeux les plus sincères pour votre bonheur personnel et la prospérité des oeuvres si considérables qui vous sont confiées.

De plus, permettez-nous d'y joindre l'humble cadeau d'un "porte-souvenirs", qui, nous l'espérons, ne vous fera pas trop penser aux espiègleries commises en ces hautes altitudes.

Surtout, nous y joignons la promesse de nos ferventes prières. Dès maintenant, Divin Coeur de Jésus, entendez notre prière ardente! Maintenez vivant et bienfaisant celui que nous saluons ce soir comme Provincial! Que notre confiance en vous réunisse bien ensemble nos meilleurs sentiments! Faites que notre Très Révérend Père Provincial sente toujours monter vers lui la prière, l'affection, le respect et la reconnaissance de ses enfants du collège.

Les élèves du Collège Mathieu.

Le révérend père provincial, dans sa réponse, n'oublia personne et sut dire à l'adresse de chaque groupe qu'il remercia des paroles brèves et flatteuses.

"Vere nunc nos decet alto lapillo notare diem."

Le don des élèves est une grande sacoche en cuir.

Le révérend Père Massé succède au révérend Père Magnan, du moins temporairement, comme supérieur du Collège Mathieu. Car ainsi le veut l'ordre, ce fut la remarque de M. le curé: "Le Roi est mort, Vive le Roi."

Remerciement à nos bienfaitrices

Il existe encore des donateurs discrets. Jugez vous-mêmes. Un jour, au collège, l'on aperçoit un autel nouveau, une nappe avec une large dentelle, des fleurs belles à ravir, un crucifix au Christ d'argent, une magnifique statue de sainte Anne. Trouvez d'où vient cela, si vous le pouvez. Il y a des dames, en cette paroisse, les unes s'appellent "Patronnesses du Collège", d'autres sont aussi "Congréganistes de Sainte Anne" qui ont à perfection le sens chrétien. Elles ignorent aujourd'hui ce qu'elles ont donné hier. Bien mieux, les bénéficiaires reçoivent les cadeaux sans pouvoir découvrir les noms de nos bienfaitrices. Elles font penser aux Anges qui s'évertuent à nous aider sans jamais paraître à nos regards. Il nous reste donc de témoigner au moyen de nos prières à Celui qui sera un jour la couronne de l'apôtre ceux qui aident l'apôtre, notre reconnaissance envers ces anges bienfaisants, "pour les soins charitables qu'ils prennent de nous".

CHRONIQUE DE LA VILLE

A l'ouverture de la Cour du district judiciaire de Gravelbourg, qui eut lieu dans le nouveau Palais de Justice le 25 janvier 1927, Son honneur le juge Gravel, parlant d'abord en français, fit le discours suivant:

"C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue aux membres du Barreau; ainsi qu'aux officiers de la Cour de ce district, dans notre nouveau Palais de Justice.

"Nous avons l'honneur et le privilège d'inaugurer ensemble ce superbe édifice; c'est aujourd'hui que la justice y sera administrée pour la première fois. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il se trouve dans un cadre approprié à la hauteur qualité de sa fonction.

"Je regrette que le bâtonnier des avocats, M. Arthur Marcotte, ne soit pas présent à cette cérémonie; il a été sans doute empêché d'y venir par le mauvais état des chemins. Je suis content de saluer la présence ici d'un Conseil du Roi. Un heureux hasard a voulu que la nomination d'un Conseil du Roi dans ce district coïncidât avec l'inauguration de notre Palais de Justice. Je profite de la circonstance pour féliciter le nouveau titulaire, M. Thomas Gallant, du grand honneur qui lui a été conféré.

"Je n'ai cessé, depuis quatre ans et six mois que je préside l'administration de la justice dans ce district, d'entretenir d'excellentes relations avec tous les membres de mon Barreau. Les avocats ont toujours fait leur possible pour faciliter ma tâche. Je les en félicite et je les remercie.

"Mon meilleur souhait, à l'occasion de l'année qui commence, c'est que le Barreau de Gravelbourg garde toujours la place d'honneur qu'il occupe parmi les Barreaux de la province, et je ferai de mon mieux pour l'aider à accomplir dignement sa mission, qui est celle d'assurer le règne de la justice dans le monde."

En l'absence du Bâtonnier, M. Arthur Marcotte, le vice-président des avocats, M. Crépeau, fut invité par Son Honneur à adresser la parole. Il rappela le souvenir du Père Gravel et de M. Emile Gravel qui ont fait, tous deux, pour décider les autorités à choisir notre ville comme centre judiciaire. Il félicita le nouveau Conseil du Roi, M. Gallant, et rappela que M. Hébert avait été aussi honoré dernièrement par l'Université d'Ottawa. M. Mac Millen, dont la date d'admission au Barreau est la plus ancienne de toutes et qui, pour cette raison, fut appelé par M. le juge le "doyen des avocats", prit ensuite la parole. Le juge présenta ensuite M. Coutu à titre de maire de Gravelbourg et d'avocat pratiquant depuis assez longtemps déjà dans cette ville.

Puis ce fut le tour de M. Hébert qu'il félicita, comme le firent d'ailleurs tous les avocats, de son doctorat d'Ottawa. M. Hébert répondit en français en termes tout à fait appropriés. Il fut suivi par M. Peterson et M. Green, avocats nouvellement établis à Gravelbourg et qui firent leurs discours de début. M. Gallant, C.R., avait été réservé pour la fin; il répondit avec esprit aux félicitations que tous lui avaient faites.

Nous garderons tous un excellent souvenir de cette réunion, où fut inauguré notre nouveau Palais de Justice.

SASKATOON, Sask.

Un joli mariage a été célébré à l'église Saint-Paul, pro-cathédrale du diocèse, mardi le 25 janvier 1927, quand le révérend Père Mc Caffrey, O.M.I., a uni pour la vie Julia, seconde fille de M. et Mme J. Riordan, à M. Wilfrid J. Fleury, fils unique de M. et Mme Harry Fleury.

La mariée portait une jolie toilette couleur de corail georgine garnie de dentelle argent et un chapeau de même couleur. Elle avait en plus un gros bouquet de roses magnifiques et de narcisses.

Mlle Laura Fleury, soeur du marié, demoiselle d'honneur, était habillée d'une toilette taffeta. Elle portait un bouquet de roses. Le garçon d'honneur fut M. John Riordan, frère de la mariée.

Le dîner de noces a été servi par la famille Riordan, à leur résidence où s'étaient réunis près de quarante invités.

Il y eut chant et musique.

L'heureux couple est allé faire le voyage à Edmonton, Calgary et aux Montagnes Rocheuses.

MEYRONNE, Sask.

—Nous avons été très silencieux durant quelques semaines, mais cela n'a pas empêché chacun de faire du mieux possible dans sa petite sphère pour notre intérêt particulier et pour le bien général.

Notre petite paroisse ne reste pas inactive si l'on en juge d'après le nombre de baptêmes que M. le curé a enregistré ces derniers temps.

15 déc. 1926, Alice, enfant de Joseph Boisjoly; parrain et marraine, M. Albert Aubé et Mlle Annette Hogue.

19 déc. 1926, Irène, enfant de Jules Verhelst; parrain et marraine, M. Georges Dumélie et Mlle Marie Fossenier.

20 déc. 1926, Joseph Georges, enfant de Treflé Brisbois: Parrain et marraine: M. George Roberge et Mlle Philomène Laroche.

3 janv. 1927: Marie-Marguerite, enfant de Oswald Salvail; Parrain et marraine: M. Georges Parent et Mlle Blanche Hamel.

13 janv. 1927: Marie-Louise, Pauline, enfant d'Alcime Bouvier; Parrain et marraine: M. Paul Bouvier et son épouse.

13 janv. 1927, Marie, Rose, enfant de Moïse Bouvier; parrain et marraine: M. et Mme Paul Bouvier.

—Notre école séparée a eu, le 1er décembre, l'aimable visite du Révérend Père Boileau, inspecteur des écoles catholiques. Il s'est montré très satisfait de la tenue des enfants et aussi de la façon consciencieuse dont l'institutrice, Mlle O. Parent la dirige.

—M. Arthur Brière a succédé comme marguillier de la paroisse à M. le Docteur Aubin; il a été aussi réélu commissaire de notre école, dimanche le 16 janvier.

—Nous avons eu deux parties de cartes et une vente de paniers, depuis le commencement de l'hiver; ces réunions paroissiales nous fournissent l'occasion de nous acquitter un peu plus.

M. le curé a eu la bienveillance d'inviter chez lui les syndics, le 26 décembre, et les chantres le 6 janvier; nous le remercions de nous avoir fourni l'occasion de le connaître ainsi davantage.

—Le presbytère est le témoin de nombreuses visites; nous notons avec plaisir le passage du R. P. Meudou, l'ex-supérieur du collège St-Laurent, Montréal, qui a fait un séjour de six semaines près de notre curé.

Le Révérend Père Faucher est venu se reposer trois semaines au presbytère.

M. St-Cyr, curé de Verwood a aussi fait une courte apparition la semaine dernière.

—Nous serions incomplets, si nous n'ajoutions que le village de Meyronne est maintenant doté et enrichi d'un magnifique patinoire couvert sur les plans d'un des plus grands "rinks" de notre Ouest Canadien. L'assiduité que les spectateurs, gens du village et de la campagne mettent à assister aux parties de hockey, où se joutent avec les clubs environnants, n'a d'égal que l'agilité et le talent quasi-professionnel que montrent nos citoyens Meyronnais.

Gare à La Grippe

Elle est à l'état d'épidémie dans certains pays d'Europe et menace sérieusement le nôtre.

Un des grands moyens de se prémunir contre elle, et dont l'efficacité a été bien prouvée lors de l'épidémie en 1918-1919, est de prendre une pleine dose de Sirop Mathieu au Goudron et à l'extrait de Foie de Morue avec triple quantité d'eau très chaude 2 ou 3 fois par jour, suivant le cas, et le soir au coucher, et prendre une poudre ou tablette "Nervine" Mathieu avec chaque dose. De cette manière on peut continuer à vaquer à ses occupations quotidiennes.

En vente partout.

Cie. J. L. Mathieu, Sherbrooke, Que.

FARLEY-MYERS, LIMITED,
Distributeurs pour l'Ouest

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Passez L'HIVER EN Villégiature A LA Côte du Pacifique

à VANCOUVER
VICTORIA

"Endroit choisi du Canada pour ses divertissements et ses belles verdures pendant toute l'année."

Belle route pour auto— Golf et autres Sports au grand air.

Tarifs d'Excursion

Billets en vente
11, 13, 18, 20 et 25 janvier
1 et 8 février.

Temps aloué pour retour jusqu'au
15 avril 1927

Un choix de deux trains chaque jour

Via le



Consultez l'agent local pour plus d'informations concernant ce merveilleux voyage d'hiver.

Impressions Annonces

Que tous les amis du "PATRIOTE DE L'OUEST" veuillent se rappeler que nous disposons d'un bon atelier d'imprimerie toujours à leur service, que nous publions les annonces honnêtes et que tout ce qui vient par ces services favorise la diffusion de l'unique journal français de la Saskatchewan.

Confiez-nous vos travaux d'Impression et vos Annonces

Des Hommes Forts

Les Pilules Moro font des hommes forts, courageux et sont le garant d'une bonne santé. Si vous êtes faibles, déprimés, souffrez de l'estomac, des reins, avez des maux de tête, ne vous sentez plus le courage d'autrefois, prenez les

PILULES MORO

et tout cela disparaîtra.



M. Eusèbe Lespérance

"Durant des années j'avais travaillé ardemment, souvent exposé au mauvais temps, au froid et j'avais senti mes forces s'en aller peu à peu. Un jour je me suis trouvé malade, bien malade, ayant des indigestions, des maux de reins, des engourdissements et ne pouvant plus supporter l'odeur de la peinture dont je me servais quotidiennement. Les Pilules Moro que j'ai prises ont rapidement dissipé tous ces malaises, m'ont grandement tonifié et ont amélioré ma santé de façon à ce que je retourne au même travail. Pour me maintenir fort et vigoureux j'emploie encore de temps en temps quelques boîtes de Pilules Moro". **M. Eusèbe Lespérance, 662, rue Mullins, Montréal.**

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.



EXPEDIEZ VOS PEAUX A LA TANNERIE DE DELMAS

LA MAISON DE COMMERCE PAR CORRESPONDANCE DE LA SASKATCHEWAN. Enregistrée.

Quartiers généraux de l'Ouest pour Robes de Carrioles, Tanneur et Manufacturier Général.

Cuir noir pour harnais. Cuir à lacets supérieur. Cuir brun pour licou, selles, mitaines et habits. Cuir à semelles silencieux. Robes de carrioles, à l'épreuve de toute température, en peaux de boeuf ou de cheval, tannage Suède, c'est-à-dire mou, le plus chaud et le plus durable. Nous faisons une spécialité de ce genre de travail pour les cultivateurs. Prix jusqu'à $10.00 par peau. Travaux de qualité supérieure garantie.

WM. O. NORMANDIN, propriétaire. DELMAS, SASK.

N 9987 Téléphones N 6119

La Cie Parent Ltée

Courtiers en grains

185—189, GRAIN EXCHANGE ANNEX, WINNIPEG, MAN.

Licenciée et garantie

Avance libérale et prompt paiement par chèque CERTIFIE

Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Choses Agricoles

L'humidité dans l'incubateur

(Notes des fermes expérimentales)

Dans les sections les plus sèches du Canada, et surtout dans celles où il y a encore des journées très froides au commencement du printemps, on éprouve de grandes difficultés à obtenir une bonne éclosion parce que les incubateurs mécaniques ne renferment pas suffisamment d'humidité. Dans bien des cas, les résultats laissent encore beaucoup à désirer quand bien même les conditions d'humidité sont idéales dans la chambre de l'incubateur, et le pourcentage de poussins qui meurent en coque est très considérable. On a constaté que lorsque la proportion d'humidité dans la machine descend bien au-dessous de la normale, l'air absorbe trop d'humidité de l'oeuf, si bien que la membrane dans la coque devient raide et sèche, et ne peut être bêchée par le poussin au moment de l'éclosion. Dans ces circonstances, il est essentiel de lui fournir une abondance d'humidité si l'on veut obtenir une éclosion normale.

Un des moyens les plus utiles de tous pour fournir une quantité suffisante d'humidité pendant l'incubation, est celui qui consiste à mettre de l'eau dans l'incubateur lui-même. Lorsque l'on essaie de corriger l'humidité dans l'incubateur, il est absolument nécessaire d'avoir recours à des méthodes exactes pour enregistrer l'humidité relative de la machine, et le moyen le plus simple est de se servir d'un hydromètre à bulbe humide.

C'est l'humidité relative de 50 à 60 pour cent qui a toujours donné les meilleurs résultats sur la ferme expérimentale. Il vaut mieux avoir trop d'humidité que trop peu.

Une méthode d'emploi général consiste à mettre des casseroles d'eau ou des plats de sable humide au fond de l'incubateur. Dans les conditions ordinaires, on peut fournir suffisamment d'humidité par ce moyen. Il s'est fait des expériences à Lethbridge et sur la ferme expérimentale d'Ottawa, dans lesquelles on fournissait de l'humidité au moyen de coussins faits de planches minces enveloppées d'une couche d'environ un pouce d'épaisseur, de coton à fromage ou de toile trempés dans l'eau et suspendus au-dessus des oeufs. On contrôlait l'humidité relative en humectant fréquemment ces coussins. Comme l'air au-dessus des oeufs est plus chaud que l'air au-dessous, sa capacité pour l'absorption de l'humidité est plus grande, et c'est à ce point que l'on doit fournir la quantité maximum d'humidité. L'air légèrement rafraichi ou mouillé autour des coussins se dépose lentement au bas de la machine et une provision nouvelle d'air chaud vient constamment en contact avec les coussins. Les oeufs qui sont entourés d'air chargé d'humidité cèdent moins de leur humidité à l'air, et il en résulte une éclosion un peu plus normale.

A Lethbridge, l'humidité relative de l'incubateur a été portée de 39 pour cent, lorsqu'on ne se servait que de casseroles d'humidité, à 56 pour cent lorsqu'on employait des coussins par-dessus les oeufs et le pourcentage d'oeufs éclos a été porté de 42 pour cent à 76 pour cent respectivement.

H. S. GUTTERIDGE,
Ferme expérimentale Centrale,
Ottawa.

:*:

La culture des plantes dans la maison en hiver

(Notes des fermes expérimentales)

Il est assez difficile de tenir les plantes en pots en bon état pendant un long hiver, et quelques renseignements à ce sujet peuvent être utiles. Certaines plantes ne font que peu de végétation pendant l'hiver et tant qu'elles sont dans cet état dormant ou à peu près, il ne faut leur donner que juste assez d'eau pour empêcher les racines de se dessécher. Ceci s'applique surtout aux palmes, aux hydrangées et aux fuschias; ces dernières exigent un endroit frais. Les plantes qui poussent doivent être bien abreuvées, mais il faut veiller à ce que l'eau ne s'accumule pas dans le pot ou dans la jardinière qui les loge, sinon les racines pourriront et les plantes cesseront de pousser. C'est là un accident qui se produit souvent chez les grandes fougères. On ne doit arroser les plantes que lorsque le sol est sec, et alors copieusement; l'arrosage quotidien, tant pratiqué, est mauvais.

Tenez les géraniums près d'une fenêtre où ils recevront beaucoup de soleil et où ils fleuriront bien. La plupart des plantes à fleur, comme les géraniums, les cyclamons, les impatiens, les spirées, et les bulbes, viennent beaucoup mieux dans une chambre fraiche ou modérément chaude que dans une chambre très chaude.

Il est bon d'éponger toutes les trois ou quatre semaines certaines plantes comme les fougères, les palmes, les plantes à caoutchouc, et les aspidistras. Contre les pucerons, lavez les plantes avec une eau très savonneuse ou avec une préparation de tabac, plusieurs fois, à quelques jours d'intervalle; pour les insectes à bouclier, détachez ces insectes avec une brosse à dent molle puis lavez avec une eau savonneuse ou avec une préparation de tabac, et répétez ces lavages de temps à autre.

W. T. MACOUN,
Horticulteur du Dominion.

:*:

Les marchés agricoles

LE BLE. — Les volumineuses exportations de blé canadien, en novembre, ont porté le total des expéditions des quatre premiers mois de la saison à un niveau à peu près égal à celui de la période correspondante de 1925. Environ 30 pour cent du surplus exportable a été ainsi expédié pendant la première partie de la saison nouvelle, alors que les prix étaient encore élevés, et si l'on tient compte qu'une faible proportion du blé transporté de la sorte a été livré en consignation, notre commerce sur le marché mondial, jusqu'au 30 novembre, peut être considéré comme satisfaisant. Les prix ont baissé à la fin de novembre et au commencement de décembre par suite de la faible demande de la Grande-Bretagne et de l'Europe, des stocks considérables accumulés aux centres d'expédition et de la perspective de grosses récoltes en Argentine et en Australie. Les prévisions de ces deux pays ont élevé l'évaluation de la production mondiale, sans tenir compte de la Russie, de deux pour cent au-dessus de celle de 1925. Cette année, la Russie a été un facteur plus important dans le commerce international du blé. Du 1er août au 11 décembre, elle a exporté environ 19,000,000 de boisseaux, contre 12,288,000 pendant la période correspondante de 1925. On ne sait pas encore quelles sont les autres exportations que fera la Russie pendant la présente saison, et il n'existe aucune information définie quant au surplus exportable de ce pays, mais on s'attendait à ce que les expéditions de décembre s'élevassent à environ 10,000,000 de boisseaux. En janvier et février, cependant, les ports de la Russie sont pratiquement fermés par les glaces, et comme les blés de l'Argentine et de l'Australie ne peuvent guère atteindre les marchés étrangers avant mars, la demande mondiale, pendant les deux mois à venir, s'adressera en grande partie à l'Amérique du Nord, en sorte que la tenue des prix, au cours de cette période, intéressera vivement les producteurs canadiens.

LES PRODUITS DE LAITERIE. — Les marchés des produits de laiterie se sont améliorés. Le prix du beurre de laiterie No 1 en moules, a sensiblement augmenté; le 15 décembre, à Toronto, il se vendait 42 cents la livre. En Ontario et dans l'Ouest, la production a récemment diminué, et bien que le pays ait importé 100,000 livres de beurre en octobre, les importations de novembre ont été très légères, et, pour pourvoir aux besoins des consommateurs, il a fallu recourir aux stocks en entrepôts frigorifiques, dont l'approvisionnement a été diminué de 9,000,000 de livres pendant ce mois. Sur quelques marchés extérieurs, les prix ont également augmenté; en Europe, ils sont à peu près les mêmes qu'en décembre dernier, mais la Nouvelle-Zélande a expédié de grandes quantités de beurre sur ces marchés, dont une partie sur le marché de New-York, en sorte qu'on peut douter du maintien des prix au niveau actuel. Les producteurs du Canada et de la Nouvelle-Zélande apprendront avec intérêt que, dans le Danemark, de nouveaux règlements stipulent que chaque caisse de beurre sortant de ce pays devra porter la date de la fabrication. Le but du gouvernement danois, en imposant ce règlement, est de prouver aux acheteurs que le beurre du Danemark atteint le marché plus vite que celui des autres pays, espérant ainsi que sa fraîcheur favorisera sa vente de préférence à l'autre beurre importé, en particulier à celui qui provient des entrepôts frigorifiques.

LE BETAIL VIVANT. — D'autres fortes expéditions de bétail provenant des principaux parcs du pays et renfermant un nombre exagéré de sujets de peu de qualité ont tenu le marché à son état de dépression et ont empêché le maintien des hausses légères qui s'étaient éventuellement produites. Les compagnies de mise en conserve avaient fait précédemment des achats considérables, mais, récemment, ils ne se sont pas montrées disposées à augmenter leurs stocks de viandes en entrepôts; le 1er décembre, ces stocks étaient à peu près égaux à ceux de la même période de 1925. Cependant, les exportations de viande, en novembre, ont été de beaucoup supérieures à celles d'octobre et dépassaient même le volume des expéditions de novembre 1925.

(Lettre de la Banque de Commerce)

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Une autre grosse récolte

Le bureau de la statistique du Dominion vient de publier l'estimé final de la récolte de blé de 1926, la troisième en abondance dans l'histoire du Canada.

22,768,449 acres en emblavures ont rapporté 406,269,000 minots de blé dont 22,442,000 de blé d'automne et 383,327,000 de blé du printemps. La moyenne pour tout le Canada se trouve ainsi à être de 17.8 minots à l'acre. C'est un record remarquable si l'on songe à la mauvaise température qui a prévalu en plusieurs régions agricoles.

Cette récolte n'a été surpassée que deux fois: en 1925 avec 411,375,700 minots et en 1923 avec 474,199,000 minots.

Sans être la plus abondante, la récolte de blé de 1926 sera peut-être la plus fructueuse. Selon le bureau de la statistique, elle vaut $441,355,000, tandis que les récoltes de 1922-1925 n'ont donné qu'une moyenne de $358,981,221. C'est une somme de près de $100,000,000 de plus qui a été ou sera distribuée aux cultivateurs cette année. L'ouest en aura sa bonne part puisqu'il a produit environ 95 pour cent de la récolte de blé, soit 379,898,000 boisseaux.

Les autres céréales ont rendu environ la moyenne des années dernières, à l'exception de l'avoine qui a été réduit de 34 à 30 minots à l'acre et a donné en tout 404,598,000 contre 513,384,000 en 1925. Toutefois on estime la valeur de cette récolte à $193,003,000, tandis que la valeur moyenne de 1922-1925 a été de $193,012,750.

La récolte totale de 1926 se chiffre à $1,131,241,100, contre $1,153,394,900 en 1925 et 995,235,900 en 1924.

:*:

Le roi du beurre

Winnipeg. — J. R. Nesbitt de Shoal Lake, Man., a conservé son titre de champion fabricant de beurre en gagnant sept premiers prix à l'exposition de l'Association manitobaine. Pendant l'année 1926 M. Nesbitt a remporté 243 prix dans les diverses expositions de l'Est et de l'Ouest du Canada.

Le Manitoba surveille ses intérêts agricoles

Winnipeg. — M. Bracken a annoncé que son gouvernement allait envoyer dans les pays d'Europe qui font compétition au Manitoba sur le marché agricole des représentants chargés de faire une enquête sur leurs méthodes de culture et de vente. M. Brachken fit cette déclaration devant l'Association des laitiers. Cette enquête se poursuivra surtout au Danemark, en Hollande et en Irlande.

L'Alberta expédie par voie du Pacifique

Vancouver. — Le cartel de l'Alberta a déjà expédié d'ici cette année 8 millions de boisseaux de blé; il espère en faire passer par notre port une vingtaine de millions de boisseaux au cours de la saison.

De Prince Rupert 3,500,000 minots ont été expédiés avec l'espoir d'atteindre les six millions à la fin de juin.

:*:

Exportation de boeuf frais canadien aux Etats-Unis

Au cours de l'année fiscale 1925-26, les Etats-Unis ont importé 9,975,000 livres de boeuf frais, dont 9,156,000 livres venaient du Canada. De plus ce commerce avec le Canada semble augmenter en raison des prix élevés de la viande aux Etats-Unis. Le tarif sur le boeuf frais est de 3 sous la livre; si on l'élevait à 4 1-2 sous cela fermerait le marché américain au boeuf canadien.

:*:

Le Canada importe du beurre

Montréal. — La production du beurre au Canada ne suffit pas à la consommation domestique. Vers la mi-février le vapeur Arawa déchargera à Halifax 25,000 boites de beurre de la Nouvelle-Zelande contenant 56 lbs chacune.

On attribue à la demande extraordinaire aux Etats-Unis pour le lait et la crème du Canada l'importation chez nous du beurre étranger.

Voici un débouché tout prêt pour les produits laitiers des cultivateurs de l'Ouest.

:*:

La tondaison de 1926

On estime à onze millions et demi de livres de laine la tondaison au Canada en 1926. L'élevage du mouton augmente partout excepté dans les provinces maritimes. La majeure partie de la laine dans Quebec et dans quelques colonies de nouveaux canadiens de l'Ouest est employée sur place. Environ 50 pour cent du reste, soit 3,804,000 ont été mis sur le marché par la Canadian Cooperative Wool Growers.

Le sud de l'Alberta et le sud de la Saskatchewan contiennent les plus gros troupeaux de moutons du Canada. Ils ont fourni à eux seuls plus de 1,500,000 livres de laine.

:*:

Littérature agricole

Les gouvernements fédéraux et provinciaux distribuent gratuitement, à ceux qui en font la demande, une foule de publications intéressantes. Tous les cultivateurs devraient avoir une petite bibliothèque renfermant ces bulletins et les consulter en temps et lieux. Ils y trouveraient une véritable source de renseignements qu'ils ne devraient pas négliger de mettre à profit. Demandez toujours l'édition française.

:*:

Les chevaux sauvages aux Etats-Unis

Cheyenne, Wyo. — Les propriétaires de ranches de bétail et de moutons, après s'être fait la guerre depuis que l'Ouest a été ouvert vont maintenant s'unir contre les chevaux sauvages.

Présentement, la valeur d'un cheval sauvage est de $2.00 par tête, et plusieurs propriétaires ne se donnent pas la peine de les marquer quand vient la saison.

Le résultat est qu'il y a des milliers de ces mustangs qui mangent l'herbe qui servirait à nourrir le bétail et les moutons.

On a déjà expédié une cargaison de chevaux aux abattoirs et pendant quelque temps l'Europe en a consommé, mais dernièrement la vente ne se fait pas aussi bien. D'ailleurs le prix de transport coûte plus que ce que la carcasse rapporte à destination. Il semble qu'il ne reste qu'un moyen, c'est de faire une battue et de tuer les chevaux comme bêtes nuisibles.

:*:

Règlements relatifs au pétrole et au gaz naturel

Les règlements régissant l'octroi des droits d'exploitation du pétrole et du gaz naturel sur les terres où le gouvernement fédéral s'est réservé les droits miniers dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et la zone ferroviaire fédérale ainsi que le groupe de townships de la rivière la Paix en Colombie-Britannique, ont été récemment réimprimés et l'on y a joint quelques règlements additionnels relatifs aux opérations de forage, règlements mis en vigueur le 18 octobre 1926.

Les personnes qui désirent en obtenir des exemplaires s'adresseront soit aux agences régionales des terres fédérales, soit au Service Minier du ministère de l'Intérieur à Ottawa.

:*:

Notes du Cartel

Dans la législature de la Saskatchewan sur 63 députés, il y a 31 cultivateurs. Trente de ces derniers sont membres du cartel. Cependant, en plus de ceux ci, la législature compte un financier, un médecin, un agent d'immeuble, un avocat, un secrétaire municipal et un marchand qui détiennent chacun un contrat du cartel.

Fait curieux: le sud de la province donne au cartel 988 contrats de plus que le nord, et le nord possède 575,657 acres de plus que le sud dans le cartel.

Le district 13 arrive le treizième en fait de contrats et le treizième en fait d'acres sous contrats.

LE FEUILLETON DU "PATRIOTE"

LE PARC AUX OISEAUX BLEUS

PAR CHARLES FOLEY

— 9 —

Puis, changeant de ton, il demanda brusquement:

—Préférez-vous que je ne parle plus à votre jeune amie?

—Oh! non... Tu nous ferais à toutes deux encore bien plus de peine.

Ce fut exclamé si vivement, d'un accent si sincère et si profond, que Lionel en ressentit quelque attendrissement. Cependant, il demeura taciturne et boudeur. De son côté Mme Verlier devenait songeuse. L'attitude de Saint-Preuil déroutait ses plus chers espoirs. Ce roman de jeunesse et d'amour ne débutait pas ainsi qu'elle l'avait souhaité. Quel en serait le dénouement?

Résignée, par crainte de se tromper, la châtelaine ne voulut pas s'attarder à de vaine prévisions.

—L'avenir est à Dieu, pensa-t-elle. Albine m'aime et je l'aime. Pour le moment, c'est assez de bonheur. Vouloir accroître notre mutuelle tendresse de l'amour de Lionel, ne serait-ce pas trop demander?

CHAPITRE VIII

Pleurs et sourires

Six semaines passèrent. La douce intimité des deux amies n'était troublée que par les départs et les retours fantasques de Saint-Preuil. Puis, à l'improviste, survinrent des incidents multiples, précipités. Albine en fut diversement, mais extrêmement affectée.

Après un mois de vacances, le bon vieux docteur Gaubert vint de Clères à Boismont. Lionel était absent. Une fois présentée, Albine se retira dans le petit salon. Le médecin s'entretint longuement avec Mme Verlier. La consultation terminée, la jeune fille fut chargée de reconduire le médecin à son auto.

Inquiète, la petite Sonnel ne put se tenir de questionner.

—Moralement, répondit le docteur, notre malade se trouve infiniment mieux. Mais je l'ai auscultée et je ne suis pas content de son coeur. Il fonctionne mal. L'endocardite chronique dont souffre ma pauvre amie, s'est compliquée de gêne, d'oppression, d'accès de fièvre; le claquement valvulaire est assourdi et le pouls inégal. J'ai conseillé le repos complet, le régime lacté, la digitale...

Albine savait que Mme Verlier, depuis la perte de sa soeur, de son mari et de sa fille, souffrait d'une maladie de coeur. Pascal le premier, ensuite Saint-Preuil, tous deux très optimistes, avaient prévenu la jeune fille. La bonne marraine elle-même faisait quelquefois allusion à son mal, mais sans se plaindre jamais. Albine espérait, croyait même qu'un mieux se produirait. Les propos du docteur réveillèrent ses craintes. Elle devint affreusement pâle à l'idée d'un danger proche et ne put cacher son émotion:

—Ma venue à Boismont a troublé Mme Verlier. Elle en a, je suis sûre, ressenti autant de joie que moi; mais cette joie, hélas! a sans doute aggravé cette crise cardiaque.

—Est-ce votre faute, mon enfant? dit le docteur. Notre châtelaine m'a relaté votre rencontre. Le hasard a tout fait. Vous n'y êtes pour rien. D'ailleurs, je ne crois nullement que la joie soit la cause de ce nouvel accès. Je l'avais prévu depuis longtemps. Si ma vieille amie est plus malade, par chance elle souffre moins. Assez affaiblie de corps pour que la lutte physique devienne moins âpre et moins cruelle, elle garde une étonnante lucidité d'esprit.

—Sincèrement, vous ne pensez pas, docteur, que ma présence, en avivant ou surexcitant sa tendresse, ait pu nuire à sa santé?

—Je suis certain du contraire.

—Ah! que vous me faites de bien! s'écria la jeune fille dont s'étaient avivés les scrupules aux insinuations de Laure et même aux plaisanteries de Lionel.

—Vous êtes calme et douce, reprit le médecin. Cette continuelle et parfaite intimité, loin d'exalter la malade, ne peut que l'apaiser. J'ai été frappé de son expression de bonheur et de la sérénité de son regard. Elle n'a plus aucun accès de mélancolie. Si quelque chose au monde peut, sinon la guérir, du moins la soulager, ma chère enfant, c'est votre affection.

Et comme Albine, à ces paroles qui lui laissaient peu d'espoir, sentait les larmes lui venir aux yeux, le vieux praticien ajouta avec bienveillance:

—J'aurais préféré dire ces choses à M. de Saint-Preuil qu'à vous, ma pauvre petite, car je vous devine aussi impressionnable que notre vieille amie. Mais Saint-Preuil n'est jamais là. Répétez-lui mes paroles; ne les atténuez pas par crainte de l'alarmer, car ce beau neveu ne s'alarme pas facilement:

Albine aurait voulu poser cent autres questions au docteur. Celui-ci, ne la jugeant déjà que trop tourmentée, lui coupa la parole sous prétexte de lui répéter des recommandations qu'elle n'avait garde d'oublier. Puis, sans vouloir s'expliquer plus nettement, il prit congé de la jeune fille.

—Retournez vers Mme Verlier. Prolongé, notre conciliabule l'inquiéterait.

Frappée de la justesse de cette observation, mais le coeur gros, la petite Sonnel regagna le Manoir. Elle se tourmentait de plus en plus:

—Ma bonne marraine va sûrement remarquer que j'ai du chagrin, se disait-elle. Après ce que m'a dit le docteur Gaubert, comment trouver la force de sourire, moi qui n'ai jamais su dissimuler?

Elle prit son mouchoir dans sa ceinture et s'essuya les cils afin d'y effacer toute trace de larmes. Dans ce geste, elle frôla son corsage et s'aperçut, dans un tresaillement de surprise, qu'elle n'avait plus au cou ni la chaînette d'or, ni, si finement ajourées et ciselées, ses médailles de la Vierge et de sainte Anne.

—Les maillons, trop usés, se sont rompus, s'écria-t-elle, et ma chère relique aura glissé dans les plis de ma jupe, puis sera tombée sans bruit sur le tapis du salon ou dans le sable de l'allée. Voilà perdu le bijou que j'aimais de prédilection, l'unique consolation de mon enfance, les saintes images qui, baisées chaque soir après ma prière, m'ont rendu tant de fois espérance et courage!

Ce second chagrin, moins cruel que celui de tout à l'heure, fut cependant assez vif pour faire jaillir de nouvelles larmes des yeux d'Albine. Sans ralentir son pas, elle regardait attentivement par terre, espérant retrouver le précieux joyau. Elle atteignit les degrés de la terrasse, puis le seuil du vestibule sans avoir rien retrouvé. Alors, dans sa désolation même, la jeune fille eut cette inspiration:

—Ce chagrin-là, du moins, va me permettre de taire l'autre. Je pourrai dire à Mme Verlier, sans l'alarmer et sans mentir que mon affliction vient de la perte de mes médailles.

La bonne fée ne parut aucunement préoccupée de ce que le docteur avait pu dire à la jeune fille. La malade semblait si paisible et si gaie qu'Albine, réconfortée, sentit renaître sa confiance.

—Quelle mine chiffonnée! remarqua néanmoins la châtelaine. Qu'est-ce que ce brave docteur Tant-Pis t'a encore conté?... Il croit en nous faisant peur, me rendre plus prudente et stimuler le zèle de ceux qui me soignent. Comme si tous, et toi la première, ma chérie, vous ne me dorlotiez pas à qui mieux mieux! Mais ne parlons pas de ma santé... Je ne souffre pas... ou du moins je souffre si peu, qu'un rien me fait oublier mon mal. Oublie aussi, bel oiseau, bats des ailes, gazouille joyeusement... cela me donnera l'illusion d'une vraie guérison.

Mais la jolie filleule, n'ayant pas la force de sourire, déclara:

—Vous me voyez désolée, bonne marraine, parce que, dans le Manoir, sur la terrasse ou dans le parc, j'ai perdu mes médailles, celles qui me portaient bonheur... vous savez!

—Oui, je sais... et c'est désolant en effet. Pourtant ne prends pas la chose au tragique, ma chérie. J'ai idée qu'on retrouvera ces médailles.

Albine fut assez surprise de voir la châtelaine, si prompte à partager ses peines, ne pas déplorer autrement cette perte. Elle fut non moins étonnée du ton d'assurance avec lequel Mme Verlier lui affirmait:

—Je te dis qu'on les retrouvera... Je te dis qu'on les retrouvera!

—En revenant sur mes pas, j'ai regardé partout où j'ai passé, mais je n'ai rien vu. J'ai peur...

—N'aie pas peur, ma mignonne, crois-moi.

—Je ne demande pas mieux, cependant...

—Ne suis-je pas fée? D'un seul coup de baguette, tout est possible aux fées!

—Alors, marraine, qu'attendez-vous? Donnez ce coup de baguette. Rendez-moi mes médailles... Ce ne sera pas le moindre de vos bienfaits.

—Patience, petite. Laisse-moi le temps... As-tu confiance en moi, oui ou non?

—Comment n'aurais-je pas confiance? Ce que vous m'avez promis et que je n'osais espérer s'est toujours miraculeusement réalisé.

Avertis, domestiques et jardiniers se mirent en quête du bijou perdu, mais l'heure du dîner vint sans que personne eût rien trouvé.

Le retour de Lionel fit diversion. Mme Verlier parla de la visite du docteur Gaubert, mais comme d'un incident si dénué d'importance que Saint-Preuil n'en conçut aucune inquiétude. Albine ne pensa plus qu'à trouver l'occasion d'être seule avec le jeune homme, afin de lui répéter les paroles du médecin.

De coutume, tante Marie prenait plaisir à laisser Albine et son neveu causer en tête à tête. Ce soir-là, devinant sans doute le dessein de la jeune fille, la châtelaine retint sa compagne près d'elle jusqu'au moment où Catherine et Lina, la seconde femme de chambre, entrèrent au salon. Les deux servantes venaient pour aider la malade à remonter chez elle.

Saint-Preuil, après avoir baisé la main de sa tante, alla sur la terrasse pour fumer son cigare, jouir de la vue du lac et respirer le parfum des citronnelles.

—Tu vas remonter aussi, Albine?

—Oui, marraine. Mais il fait si doux, si beau, ce soir, que vous me permettrez bien d'aller quelques minutes admirer l'aspect du parc au clair de lune.

—Ne t'attarde pas, ma chérie. J'ai sommeil... et je veux ton bonsoir avant de m'endormir!

Dès que, suivie de ses deux femmes de chambre, Mme Verlier fut sortie du salon, Albine courut rejoindre Lionel. Il était assis sur la balustrade, entre deux caisses de citronnelles.

Il sourit, charmé de cet empressement imprévu. Mais la jeune fille, émue, tremblante, la voix entrecoupée, le mit au courant des craintes du docteur. Elle crut ne devoir rien atténuer.

—Je vous remercie de me prévenir, dit le jeune homme avec beaucoup de sang-froid. Il n'y a rien là que je ne sache déjà. Des spécialistes furent maintes fois appelés en consultation. Leurs diagnostics, tous semblables, m'ont amplement renseigné sur l'état de santé de ma tante. Je ne crois pourtant pas que son mal ait fait de rapides progrès et qu'il y ait lieu, aujourd'hui, de s'en inquiéter plus qu'il y a huit ou dix mois... Gaubert est pessimiste. Son affection dévouée le porte à exagérer, d'autant que tante Marie n'est pas toujours prudente. Depuis que vous êtes ici, notre châtelaine se montre si enjouée que je la juge plutôt mieux. Une malade n'est pas de cette humeur-là!

—Ne cache-t-elle pas son mal pour ne pas nous attrister?

—Je m'en apercevrais. J'ai longtemps vécu près de ma tante; j'ai toujours observé que l'approche de ses crises l'accablait d'une insurmontable mélancolie. Aurait-elle à ce point changé?

Il parlait posément, sérieusement. Albine fut à demi rassurée; elle avait si grand désir de le croire! Ce qu'ajouta la jeune fille à propos du docteur, fut alors écouté avec plus de distraction.

Saint-Preuil s'abandonnait à l'attrait voluptueux de cette nuit tiède, radieuse et parfumée. Sous la clarté de la lune, les pelouses vallonnées, la rivière et le lac argentés, la cime onduleuse des bois, tout se poétisait de mystère, de rêve et d'enchantement.

—Jamais Boismont ne m'apparut plus beau, murmura le jeune homme.

Mais, disant cela, il avait déjà détourné ses regards de la vallée profonde et des côteaux que couronnait la forêt, pour envelopper Albine de son regard admiratif. Il y eut un silence où la jeune fille, encore troublée d'inquiétude, se tenait immobile, silencieuse et pâle devant lui. Toute blanche, elle se détachait de l'ombre des citronnelles en silhouette élégante, si svelte, si fine et si gracieuse que Lionel ne prêta plus aucune attention au site prestigieux.

—Que cette enfant sauvage, que cette jeune Diane farouche est belle! constatait-il. Quel pur et délicieux visage, quelles épaules de neige, quelle taille souple et charmante dans cette jupe de soie à broderie d'argent! On croirait voir une elfe, en jupe de fleurs, prête à prendre son vol dans le zéphyr pour s'en aller danser sur la bruyère, au clair de lune.

Pour rompre le charme dont, malgré ses décisions de rigueur et de représailles, Saint-Preuil se sentait, devant Albine, lentement mais sûrement étreint, il reprit, non sans effort, tant la rêverie près d'elle lui semblait douce:

—Ne vous ai-je pas convaincue? Préférez-vous en croire le docteur et vous tourmenter inutilement? Si, comme moi, depuis quatorze ou quinze ans, vous aviez passé par de continuelles alertes, vous jouiriez tranquillement de ces rares accalmies.

—Sans doute, murmura la jeune fille. Mais quand, en dépit de ces apparentes accalmies, le docteur pressentait quelque crise redoutable, quittiez-vous tout de même Boismont?

Il saisit le reproche et il en fut piqué.

—Je restais près de la malade parce que... vous n'étiez pas là! Tante Marie n'a plus besoin de moi. Vos soins lui sont incomparablement plus agréables que les miens. En restant, j'ennuierais, je gênerais votre marraine... et vous aussi peut-être!

—Oh! non, pas moi... Je serais tellement plus tranquille de vous savoir-là!

—A attendre... sans rien faire... pendant vos interminables causeries? N'avez-vous jamais songé que, depuis votre venue ici, je me suis senti plus seul et moins aimé...

—Si, j'y ai songé, s'écria la jeune fille, en levant vers lui ses beaux yeux pleins de douleur. Et j'en eus souvent regret. Mais l'affection que j'éprouve pour ma marraine, si singulier que cela puisse paraître, est plus forte que tout! Sa tendresse apaise mes scrupules. L'idée que cette tendresse-là pourrait me manquer un jour me désespère, me rend folle...

Les perfides insinuations de Laure n'obsédaient que trop souvent l'esprit de Lionel et leur obsession fut cause qu'il se méprit aux paroles d'Albine.

—Si, en effet, la tendresse de ma tante vous manquait, — fit-il machinalement et presque inconsciemment, ainsi que l'on répète une chose très souvent entendue, — votre situation changerait... Vous ne pourriez plus demeurer au Manoir... Vous n'y seriez plus rien... Rejetée à votre vie d'expédients et de misère, que deviendriez-vous?

Albine le regardait toujours, mais de ses grands yeux maintenant remplis de larmes, de ses yeux approfondis d'étonnements, de souffrance et d'indignation. Puis elle s'écria dans une explosion de sanglots:

—Comment pouvez-vous croire que dans une telle angoisse, je pense à moi? Je ne pense qu'à ma marraine bien-aimée, je n'ai peur que pour elle! Si je la perdais jamais, après un tel malheur tout me serait tellement indifférent! Sans elle, qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse d'être riche ou pauvre, d'être quelque chose ou rien... de vivre ou de mourir?

Brisée de douleur, la jeune fille s'affaissa sur la balustrade. Les coudes posés sur la pierre froide, le visage enfoui dans ses mains, le coeur secoué de nouveaux sanglots, elle pleura sans répit, éperdument.

Quoique n'étant pas foncièrement égoïste, Lionel se demandait rarement, avant de parler, si ce qu'il dirait plairait ou froisserait. Il ne se souciait guère de sa psychologie, encore moins de celle des autres. Mais le chagrin de cette ravissante enfant le surprit, puis l'émut par sa violence même. Il prit enfin conscience du mal que venaient de faire ses propos irréfléchis. Et, pour s'en excuser, pour se les faire pardonner, il crut ne pouvoir rien trouver de plus consolant que l'expression de ses propres sentiments.

—Vous ne pensez qu'à votre marraine, Albine. Il n'y a pas qu'elle, il y a moi, aussi! Tante Marie vous aime et vous protège; mais ne puis-je vous protéger et vous aimer aussi? En vous, petite amie, tout me plait, m'attire et me séduit. Soyez plus gentille pour moi, je serai moins capricieux. Si je n'ai pas été jaloux de vous voir prendre ma place auprès de ma tante, c'est parce que j'espérais gagner dans votre coeur ce que je perdais dans le sien. Vous avez repoussé mes avances; vous êtes restée sourde et muette à mes déclarations. Humilié et furieux d'être exclu de votre bonheur à deux, j'ai cherché des distractions... Mais si vous souhaitez que je ne quitte plus Boismont, Albine, osez le dire, je resterai, trop heureux de vous donner cette preuve... de mon amour.

La pauvrette fut secoué de sanglots plus profonds:

—Je vous en prie, ne parlez plus. Ce que vous dites, c'est si peu de ce que j'ai besoin d'entendre! J'ai eu tant de chagrin cet après-midi! Vos paroles me font encore plus de peine aujourd'hui.

—Vous ne me croyez donc pas sincère?

—Oh! si... très, trop sincère!

—Vous ne me permettez pas de vous avouer que je vous aime...

—Pas ce soir... Des mots d'amour ce soir, après l'alarme d'il y a quelques heures, ça me semble... une profanation!

—Quelle singulière petite fille... Je vous affirme que ma tante se porte aussi bien que possible.

—Vous le croyez! C'est l'excuse des propos que vous me tenez... Après cette alerte, monsieur Lionel, je vous le répète, je ne veux et ne peux penser ni à vous ni à moi, ni à personne d'autre que...

—Votre bonne marraine! Ca tourne à l'idée fixe...

—Permettez-moi de la rejoindre.

Elle lui tendit et lui serra la main, mais dégagea ses doigts sans lui donner loisir de les porter à ses lèvres. Puis elle s'éloigna, laissant encore une fois le jeune homme mécontent et déçu de la trouver fuyante, insaisissable. Lionel jugeait Albine étrange et compliquée. Elle n'était que naïve, chaste, impressive et très jeune.

Dans l'ombre du vestibule, après avoir tamponné de son mouchoir ses joues brûlées de pleurs, la filleule entra doucement dans la chambre de la fée et s'assit à son chevet.

Heureusement la grande pièce n'était éclairée que d'une veilleuse. Dans son lit, la châtelaine était restée éveillée, mais paisible. Et la soirée, en causette dans l'ombre, s'acheva mieux que ne l'espérait Albine.

—Tu as rejoint Lionel sur la terrasse, ma chérie?

(à suivre)

Prince-Albert

— M. l'abbé Jos. Szwed, prêtre polonais d'origine américaine du diocèse de Colorado, prend charge de Kuroki et des missions environnantes.

— M. Pantaléon Schmidt de Duck Lake, agent des Indiens, était de passage à Prince-Albert dans l'intérêt de son district.

— C. Smith, du bureau de colonisation hollandaise, visite en ce moment la Hollande et nous annonce pour le printemps un fort contingent de colons hollandais qui s'établieraient entre les deux rivières.

— La Chambre de commerce se prépare à recevoir dignement les quelques centaines de délegués des municipalités rurales qui tiendront ici leur convention annuelle au commencement de mars. Un banquet monstre leur sera offert au manège militaire.

— Parmi les nombreux concurrents qui prendront part au "Dog Derby" de Prince-Albert on continue de mentionner les noms d'Emile et de Léo St-Godard qui sont partis pour Québec et les Etats-Unis immédiatement après leur victoire de la semaine dernière à LePas, mais qui, dit-on, seront de retour à temps pour participer à notre carnaval.

Le "Collegiate Glee Club" jouera vendredi et samedi, à l'Orpheum "La Princesse Chrysanthème".

Cette opérette féerique représente l'histoire fantastique d'une prétendue princesse japonaise. Le noeud de la pièce est des mieux ourdis et la musique, tout en pouvant être attaquée par de bons amateurs ne manquera pas de plaire aux professionnels.

Nul doute que les gens de Prince-Albert se feront un devoir d'encourager ces jeunes artistes qui ne craignent pas de s'imposer de durs sacrifices pour nous offrir de la belle musique et du bon théâtre.

Régina, Sask.

Le 25, Sa Grandeur Mgr Mathieu partait pour Québec. Il était accompagné de M. l'abbé Maillard, curé de Gravelbourg.

Le même jour Mgr Belliveau, archevêque de St-Boniface, se rendait voir une soeur malade à l'hôpital des Soeurs Grises.

De passage à l'archevêché cette semaine, Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, en route pour l'Est.

M. l'abbé A. Charest, curé de Benson.

M. l'abbé Poirier, curé de Ponteix.

M. Jérôme, curé de Kindersley a passé deux semaines à l'hôpital des Sodeurs Grises.

Le Dr Roy est parti dans l'Est, pour assiater aux funérailles d'une soeur décédée à Québec.

M. et Mme Jean, qui faisaient partis de l'excursion de la "Survivance" sont revenus à Régina.

Trop de religion pour la chambre de commerce de Saskatoon

La chambre de commerce de Saskatoon vient de passer une résolution demandant au gouvernement d'Ottawa de restreindre au dimanche l'émission par radio de sujets religieux.

Ces messieurs considérent qu'il y a trop de sujets importants à traiter par radio pendant la semaine pour permettre à la voix de la religion de se faire entendre.

Rectification

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans notre compte-rendu de l'assemblée annuelle de la Bonne Presse: Une ligne a été omise et nous tenons à rendre justice à qui de droit. Le vice-président réélu de la Bonne Presse est M. l'abbé I. Adam et le secrétaire M. l'abbé H. Desmarais.

Règlement de la dispute des cheminots

Montréal. L'Association des chemins de fer du Canada fait savoir que la dispute entre les compagnies ferroviaires et leurs cheminots a été réglée. Ceux-ci demandaient une augmentation de dix sous de l'heure; ils ont obtenu de deux à quatre sous.

Contre la vente plus facile de la bière

Régina. La ligue de prohibition en session annuelle ici a adopté une résolution demandant au gouvernement de ne rien faire qui put rendre plus facile la venté de la bière, et de faire enseigner dans les écoles les ravages de l'alcool sur l'organisme humain.

L'Alberta demande protection

Calgary. R. A. Smith a soumis à la commission royale d'enquête sur les douanes un réquisitoire au nom du procureur général de l'Alberta. D'après ce document le gouvernement fédéral aurait retiré $2,400,000 de la vente des liqueurs dans l'Alberta. Le gouvernement provincial demande une partie de ces recettes pour combattre le fléau des bootleggers.

Sur les confins de l'Alberta, à proximité des frontières américaines, à Fernie, Colombie Anglaise, se trouve un dépôt de liqueurs dont le seul but semble être de faire le traffic illégal des boissons avec les Etats-Unis. C'est là que viennent s'approvisionner tous les bootleggers du Montana, de l'Alberta et de la Colombie.

L'Alberta organise sa colonisation

Calgary. A une réunion des représentants des différents bureaux de colonisation, M. T. O. F. Herzer, gérant de l'Association de Colonisation Canadienne, fait remarquer que cette assemblée n'a pas pour but d'attirer un grand nombre des nouveaux colons qui nous arriveront cette année, mais de déterminer combien de nouvelles familles peuvent être reçues dans cette province soit sur les terres du gouvernement, du C. P. R. ou sur des terres déjà acquises par des particuliers.

A une session subséquente, on parla de l'organisation de bureaux de colonisation dans tous les villages de l'Alberta.

Nos taux de transport

La question des taux de chemin de fer sur les réseaux du National et du Pacifique s'instruit actuellement devant la commission des chemins de fer. Il s'y dit des choses très intéressantes que nous regrettons de ne pouvoir relever toutes.

On y a affirmé que le grain fournissait le transport le plus rémunérateur aux compagnies: que les taux imposés pour le transport du grain des prairies jusqu'à Fort William sont les moins élevés qui existent au monde; que l'égalisation des taux dans tout le pays est projet dangereux dont souffrirait sous peu toute la population: que si la commission impose des réductions de taux elle devra en même temps et nécessairement les accompagner de hausses dans d'autres directions de manière à compenser les pertes, etc... etc...

AUX AMATEURS DE L'OUEST

Du français au radio une fois par mois

Le succès qu'a rencontré l'émission d'un programme français par le poste C.N.R.W. du chemin de fer Canadien National lors du récent voyage de la "Survivance" porte cette compagnie à irradier chaque mois de Winnipeg un semblable programme.

La première émission aura lieu *samedi soir le 12 février à 9 heures* (heure centrale) et durera une heure. Des artistes engagés pour la circonstance nous donneront un programme entièrement francais et Sir Henry Thornton, ouvrira luimême la séance en adressant quelques mots de français à ses amis de l'Ouest si ses occupations le permettent.

PROGRAMME

1 Solo de pianoforte "Impromptu" (Reinhold) Mlle A. Bernier.
2 Solo de soprano (a) "Bergère Légère" (Wickerlin): (b) "Maman, dites-moi" (Whiekerlin) Mme Pearl Lobel Chechik;
3 Solo de tenor (a) "L'air de la Fleur" de Carmen (Bizet): (b) "Le semeur" (Goublier) M. W. J. Thérriault.
4 Solo de pianoforte "Sous bois" (Staub) Mlle A. Bernier;
5 Solo de baryton "Chansons du bon vieux temps" M. M. Benoit;
6 Solo de soprano (a) "Jeunes Fillettes" (Wickerlin); (b) "Habanera de Carmen", (Bizet) Mme Pearl Lobel Chechik,
7. Solo de pianoforte "Sprites o' the Glen" C. Dennes: Mlle Alberta Bernier.
8. Solo de tenor (a) "Chant de l'adieu" (Tosti); (b) "Les deux Grenadiers" (Schumann) M. W. J. Therriault.
9. Solo de baryton Variétés M. Marius Benoist;
10. Solo de pianoforte. "Valse Parisienne" (Paul Wachs) Mlle Alberta Bernier.

A 10 heures p.m., l'orchestre de l'hôtel Fort Garry, dirigée par Irvin Plumm et accompagné par Mlle Eveline Wildgoose émettra à la même station un programme de danse.

Mgr Tsu à Montréal

Mgr Simon Tsu, S.J., un des six évêques chinois récemment sacrés par le pape, vient de passer quelques jours à Montréal. Il fut l'hôte des RR. PP. Jésuites et visita les institutions catholiques qui s'occupent des oeuvres chinoises.

Mgr Simon Tsu, S.J., est le titulaire du vicariat apostoliqae de Hay-Men, qui compte 5,000,000 de païens et 35,000 catholiques. Ce vicariat est desservi par deux missionnaires jésuites et huit prêtres du clergé séculier chinois.

Les femmes de Québec demandent le droit de vote

Québec. A l'entrevue des syndicats internationaux avec le cabinet provincial, M. Morin a parlé pour appuyer la demande du Congrès des Métiers et du Travail et d'un groupe de femmes qui veulent avoir le vote des femmes au provincial. Les délégués qui demandaient ce vote des femmes ont employé les arguments habituels.

Il est cependant un argument nouveau et intéressant dans leur demande. Les personnes qui ont parlé à ce sujet, Mme J. Mercure, Mlle Idola St-Jean et M. Morin ont fait ressortir le fait que les femmes assuraient leur vote au gouvernement qui leur accorderait ce vote.

M. Galipeault fit remarquer que l'octroi du vote aux femmes dans cette province entrainerait de grands changements dans le code civil et dans le code pénal qui sont cependant faits pour protéger la femme de cette province. "C'est parce que l'on veut bien vous conserver comme filles, comme mères et comme femmes, dit-il, que l'on hésite tant à vous donner ce droit de vote qui changerait votre situation".

Cette question reviendra au cours de la session alors que la délégation féminine viendra rencontrer les ministres de nouveau.

Situation actuelle des partis en chambre

Ottawa. L'élection d'Antigonish-Guysboro porte à 119 le nombre des libéraux francs et réduit à 90 celui des conservateurs, aux Communes d'Ottawa. On sait qu'il s'y trouve, de plus, 12 Fermiers-Unis d'Alberta, 18 Progressistes ou libéraux progressistes, 3 ouvriers, 2 indépendants, et un siège vacant: celui de Huron-nord, Ontario.

Mgr Pietro di Maria et la Société des Nations

Genève. En raison de la détermination du Vatican de s'efforcer à promouvoir tous les mouvements tendant à établir la collaboration et la paix parmi les nations, on attache une importance capitale à la visite que Mgr Pietro di Maria, nonce papal à Berne, à rendue à Signor Attolico, sous-secrétaire italien de la Société des Nations. Le nonce était accompagné de trois prêtres.

Signor Attolico a déclaré que le nonce était venu à Genève pour présider à la cérémonie de baptême de son fils. N'empèche que sa visite au secrétariat de la société est considérée comme la manifestation du vif intérêt que le Vatican attache au travail de la Société.

Emile St-Godard vainqueur du "Dog Derby" de LePas

LePas, Man. M. Emile St-Godard vient de gagner la fameuse course de chien organisée à l'occasion du 10eme carnaval annuel de cette ville en parcourant avec son attelage la distance de 120 milles en onze heures et 27 secondes.

Emile Brydges, aussi de LePas remporta le deuxième prix de la course et Léo St-Godard, frère d'Emile le troisième.

L'influenza en Russie

Moscou. L'influenza qui a fait dernièrement tant de victimes en Europe s'est abattue sur la Russie. Les morts sont nombreuses en certains districts. On n'avait rien vu de tel depuis l'épidémie de 1918-19.

Un ouragan dévaste l'Angleterre

Londres. Du sud de l'Angleterre jusqu'au fond de l'Ecosse un cyclone a passé tuant 20 personnes, en blessant des centaines et faisant des millions de piastres de dégâts. Glasgow a été la ville la plus maltraitée. L'Irlande a subi ensuite la violence des éléments.

Nouveau pont sur l'Outaouais

Ottawa. La commission d'Embellissement de la capitale fédérale va proposer de jeter sur la rivière Outaouais un nouveau pont interprovincial, qui, passant sur l'île Laverdure, relierait les nouvelles usines de la "International Paper Co.", à Templeton-Est, P.Q., avec le champ de tir à la cible de Rockliffe, près d'Ottawa, Ont.

Le Canada est trop belliqueux

Edmonton. Nous sommes allés en Allemagne pour tuer l'esprit prussien et je crois que nous l'avons contracté plutôt que de le détruire, disait Mlle Agnes McPhail, députée de Grey sud-est, devant les Fermiers Unis de l'Alberta à la clôture de leur convention. Le Canada, dit-elle, est un des derniers pays au monde à s'occuper de promouvoir la paix. Mlle McPhail demande aux femmes de faire tout en leur possible pour changer cette attitude. "Le plus grand mal que nous pouvons faire à la jeunesse, dit-elle encore, c'est de la porter à croire que les disputes internationales ne peuvent être réglées que par la guerre".

Les Turcs ont trouvé le remède contre la dansomanie

Constantinople. Les écoles de danse viennent de se mettre la corde au cou, en séparant les sexes. C'est la mort de la dansomanie depuis que les hommes doivent danser avec les hommes et les femmes entre elles.

Les Nouvelles en quelques lignes

VAL MARIE. Jos. Mouland, cultivateur célibataire de Val Marie a été trouvé mort à quelques pas de sa demeure. D'après l'enquête du coroner, cette mort serait due à la rupture de la principale artère cardiaque.

REGINA. Le Dr Hugh MacLean, de Régina, a été réélu président de la ligue de prohibition de la Saskatchewan; le bishop Lloyd en est le président honoraire.

GOVAN, Sask. Le journal hebdomadaire de Govan, *The Prairie News*, qui se publiait depuis 1907, ne paraitra plus. Ce journal, dont l'hon. M. Latta est le propriétaire et le rédacteur, disparait, mais l'atelier d'imprimerie continuera son travail.

MONTREAL. A la suite d'une assemblée de la Commission des écoles catholiques ici deux écoles devront fermer leurs portes à cause du danger du feu. Près de 1,300 enfants se trouveront ainsi sans école. Les deux écoles sont l'Académie Ste-Cunégonde et le Jardin de l'Enfance de St-Gabriel.

QUEBEC. Le gouvernement de la province de Québec a résolu de construire un musée des plus modernes le printemps prochain, sur l'emplacement du parc des Champs de bataille, sur un site faisant face aux Plaines d'Abraham et en arrière du monument dédié à Wolfe.

NEW-YORK. L'incendie d'un immeuble de sept étages a causé la mort de trois pompiers. Cinq autres furent transportés à l'hôpital.

PARIS. Le professeur Lapie, recteur de l'Université de Paris est mort, victime de la grippe.

OTTAWA. Une députation d'hommes influents, à la tête desquels se trouvaient Sir Lomer Gouin, Sir Arthur Currie et Sir George Foster se présentait le 26 janvier dernier devant le gouvernement fédéral et demandait l'abolition des taxes sur le revenu pour les institutions d'éducation et de charité.

WINNIPEG. Une lettre contenant $65.00 vient d'être remise au département des passagers du C. R. C'est une restitution pour le transport d'un enfant de six ans que son père avait amené, il y a trois ans, de Moose-Jaw à Long Beach, Calif., sans acquitter son passage.

LONDRES. Le ministère de la santé rapporte 470 décès d'influenza dans 105 villes ou villages environnant Londres, et 200 décès dans Londres elle-même au cours de la semaine dernière.

MONTREAL. L'escadrille aérienne américaine qui visitait récemment l'Est du Canada a été forcée d'atterir deux fois dans sa randonnée entre Ottawa et Montréal. Ces atterrissages forcés étaient dûs à une tempête de neige.

ST-HYACINTHE, P.Q. M. l'abbé I. H. S. Davignon, ancien curé de Sainte-Marie de Manchester, N.-H., est décédé pieusement dans le Seigneur à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, à l'âge de 79 ans.

M. l'abbé Davignon avait dû se retirer pour cause de santé en 1921, alors qu'il alla passer quelque temps à Cambridge, Mass., puis il alla demeurer définitivement à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, P.Q., où il est mort.

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, $1.16; No. 2, $1.11; No. 3, $1.05; No. 4, 94c.

Marché aux grains de Winnipeg

Amber durum. — No. 1, 1.48 1-4; No. 2, 1.45 1-4; No. 3, 1.41 1-4; No. 4, 1.26 1-4.

Red durum. — No. 1, 1.22 1-4; No. 2, 1.20 1-4; No. 3, 1.17 1-4.

Blé. — No. 1 northern, 1.38 3-4; No. 2 northern, 1.34 1-4; No. 3 northern, 1.25 3-4; No. 4, 1.17 1-4; No. 5, 1.02 1-4; No. 6, 88 1-4; fourrage, 82 1-4; voie, 1.37 1-4.

Avoine. — No. 2 C.W., 60 1-4; No. 3 C. W., 52; extra 1 fourrage, 52; No. 1 fourrage, 50 1-4; No. 2 fourrage, 46 3-4; rejeté, 44 3-4; voie, 58 1-4.

Orge. — No. 3, C.W., 69 1-8; No. 4 C.W., 66 7-8; rejetée, 63 1-8; fourrage, 62 1-8; voie, 69 1-8.

Lin. — No. 1 N.W.C., 1.89 3-4; No. 2 C.W., 1.85 3-4; No. 3 C.W., 1.65 3-4; rejeté, 1.60 3-4; voie, 1.90 1-4.

Seigle. — No. 2 C.W., 1.00 7-8; No. 3 C.W., 97 3-8; rejeté 2 C.W., 96 3-8; rejeté, 95 5-8; voie, 1.01 3-8; humide, 4 1-2, 11 et 18 1-2 au-dessous.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Arrivées peu nombreuses et marché des bestiaux inactif. Celui des cochons est assez bon avec sélects à $10.25.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivée: 1,700 bestiaux et veaux, 3,250 cochons et 122 moutons et agneaux.

Marché aux bestiaux inactif, surtout à l'ouverture, les acheteurs attendant la baisse des prix. Les bestiaux prêts pour la boucherie subissent une baisse de 25 à 50c. La baisse atteint aussi les autres classes.

On offre $10.75 pour les sélects et les cochons de poids moyens atteignent $10.75 et $10.90. Les agneaux comme la semaine dernière se vendent $10. à $11.50 et les moutons $7.50 et endessous.

Marché de la fermière

Beurre: 30, 35, 38c. la lb;
Oeufs: 50c. la dz;
Patates: 85c. le minot;
Carottes: 2c. la lb;
Volailles: 18, 20, 22, 25c. la lb.

DIVERS

PROFESSIONNELLE canadienne, 32 ans, désire fonder son foyer dans l'Ouest canadien ou américain, l'Idéal répondra-t-il à l'appel ? Huquette DesChamps, Boîte H.-D C. a-s Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 43-47-P

BON PRIME—Ce Bon et 25c donnent droit à recevoir franco par la malle, trois Albums Illustrés; aventures amusantes de Tilutin, lecture gaie et honnête. Le Messager du Livre, 2696 Notre-Dame Ouest. Montréal. 39-6-C

PRETS D'ARGENT sur fermes et culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg. Winnipeg, Man. 20-x-C

ON DEMANDE à acheter un bon magasin ou garage dans un centre Canadien de préférence. Adressez toute communication à Paul Pelletier, 322 Ave. E. South, Saskatoon, Sask. 48-52-P

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES—
Location maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous.
Un sou du mot additionnel.
La même annonce, 5 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE pour l'école Vimy Ridge No. 3895, une institutrice possédant un certificat de première ou seconde classe. Ouverture des classes le 21 février; mentionnez expérience et salaire exigé en écrivant à B. Roussel, Cleeves, Sask. 13-47-P

ON DEMANDE immédiatement pour l'école Emilebury, un instituteur ou institutrice bilingue catholique, possédant certificat de 2e ou 3e classe. Deuxième classe préféré. Salaire $1000 pour 210 jours de classe. S'adresser à Rémi Piché, secrétaire, Albertville, Sask. 45-?-C

ON DEMANDE, pour le 1er février, un instituteur ou une institutrice bilingue de première ou de seconde classe dûment qualifié pour la Saskatchewan et possédant de bonnes références. Salaire $1200 pour 200 jours d'enseignement. S'adresser à E. Johnson, secrétaire, ou à L. Fournier, président, Ecole Ferland No. 3409, Ferland, Sask. 45-47-C

ON DEMANDE pour l'école de White Star un instituteur ou institutrice bilingue possédant le diplôme de 1ère ou 2ème classe pour la Saskatchewan. La commission désire ouvrir l'école le 1er février 1927. Adresser toute correspondance à J. L. Falhun, secrétaire-trésorier, White Star, Sask. 46-47-C

INSTITUTEUR ou institutrice demandé pour l'arrondissement scolaire Montcalm No. 508. Devra posséder diplôme de 1er ou 2e classe et être capable d'enseigner correctement le français et l'anglais. Une habitation de trois pièces garnies est fournie sur le terrain de l'école. Mentionnez dans première lettre expérience, références et salaire exigé. L'ouverture de l'école se fera vers le 15 février. Adressez immédiatement votre offre de service à Jules Béranger, secrétaire-trésorier, Villefranche, Sask. 46-48-P.

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue (dûment qualifié pour la province) demandé pour l'école Newville No. 610. Ecole avec résidence. Ouverture le 1er mars. Mentionnez expérience et salaire exigé en s'adressant à M. A. St-Jacques, secrétaire, Lac Pelletier, Sask. 46-50-P

ON DEMANDE pour le 1er mars, une institutrice ou instituteur catholiques de 2ème classe et posvant enseigner le français aussi bien que l'anglais. Prière de mentionner salaire exigé. S'adresser à D.-A. Hipkins, secrétaire, Ecole Barrierville No. 3015, Pré Ste-Marie, Sask. 48-51-C

ON DEMANDE un instituteur bilingue de deuxième classe pour l'Ecole de Kermaria No. 775. Ouverture des classes le 1er mars. Donner références et dire salaire demandé. S'adresser au Révérend Père A. Robveille, secrétaire, St-Brieux, Sask. 48-52-C

A VENDRE

AGENCE de machines agricoles, avec poste distributeur de gazoline. Agence de la British American Oil. Centre canadien-français. Pour renseignements, s'adresser à Léo Lareau, Meyronne, Sask. 43-47-P

BOUTIQUE de forge à vendre à Hoey, Sask., centre exclusivement canadien-français. Dimensions 30 x 30 avec chambre pour moteur, 8 x 10 et bureau 10 x 14. Outillage modèle. Le tout opéré par moteur à gazoline. S'adresser à J.-A. Motut, Hoey, Sask. 45-47-C

EN VENTE, un grand et magnifique garage fraichement peint, ainsi qu'une boucherie. Conditions faciles, bonne clientèle assurée. S'adresser à Casier 447, Verwood, Sask. 47-?-C

A LOUER

LA DEMIE NORD de la section 36, canton 37, rang 8, à l'ouest du Second Méridien, situé à 8 milles au nord de Dumferline, Sask. Tout clôturé par deux fils de fer. Bonne maison, écurie et grange. Bonne eau en abondance. Deux cent-dix acres en culture et 70 acres en jachère. On peut couper environ 25 tonnes de foin. Possession immédiate. S'adresser à Fergusson, MacDermid & MacDermid, Saskatoon, Sask. 48-50-C